

CENTRE
St-Just
SOCIAL

PROJET SOCIAL 2015-2019



centre social st just
31 rue des farges
69005 Lyon
04 78 25 35 78
centre.soc.st.just@free.fr
cssaintjust.free.fr



PROJET SOCIAL 2015-2019

Sommaire

1 INTRODUCTION	p.3
2 DEMARCHE PROJET : UNE DÉMARCHE PARTAGÉE	p.4 à 11
1. LES ÉTAPES DE LA DÉMARCHE	
a) Soirée de lancement	
b) Rencontres avec les partenaires	
c) Rencontre des acteurs du centre social sur les enjeux à venir	
2. UNE POSITION COLLECTIVE	
a) À l'échelle de la Ville de Lyon	
b) À l'échelle du 5 ^{ème} arrondissement	
3 L'ASSOCIATION DU CENTRE SOCIAL DE ST JUST AU CŒUR DU 5^{ÈME} ARRONDISSEMENT DE LYON	p.12 à 26
A. ZONE D'INFLUENCE DES CENTRES SOCIAUX DU 5 ^{ÈME} ARRONDISSEMENT	
B. PROVENANCE DES USAGERS DU CENTRE SOCIAL	
C. LES ADHÉRENTS DU CENTRE SOCIAL DE ST JUST : STATISTIQUES INTERNES ET DONNÉES CAF	
D. UNE VISION DU TERRITOIRE - LA VIE DE QUARTIER :	
1) Caractéristiques socio-géographiques	
2) Nouveautés dans le quartier	
3) L'image du Centre social de St Just	
4) Une mixité sociale	
5) Les acteurs locaux, le partenariat	
E. LES HABITANTS AU CŒUR DE LA VIE ASSOCIATIVE	
F. LES MOYENS HUMAINS	
4 S'ENGAGER POUR L'AVENIR : ÊTRE LA MAISON DU LIEN	p.27 à 35
– LA MAISON DU VIVRE ENSEMBLE	
– LA MAISON DES REPÈRES	
– LA MAISON DES FAMILLES	
5 CONCLUSION	p. 36
6 ANNEXES :	p. 37 à 71
- ÉVALUATION DU PROJET SOCIAL 2011-2015	
- AXE ECOLES-COLLEGE-QUARTIER	
- SYNTHÈSE RENCONTRE ENTRE ACTEURS DU CENTRE SOCIAL	
- ORGANIGRAMME	
- LETTRE « JUST UN LIEN »	
- AFFICHE DES EVENEMENTS :	
SEMAINE D'ANIMATION, FETE DE QUARTIER, VIDE-GRENIERS	

1. Introduction

Le projet du centre social de Saint Just est bâti dans une période de transformations induites de l'action politique ; d'un côté le souhait de la Caf de Lyon de mettre en valeur **les Familles** et d'un autre côté, celui de la ville de Lyon d'inscrire le centre social de St Just aux côtés des écoles pour l'accomplissement du « renouveau de l'école » et la création des **ALAE**. Ces nouveautés s'inscriront complètement dans la construction de ce nouveau Projet social et Familles 2015-2019, dans une vision globale de son action sur le quartier, pour les habitants et au plus près de leurs attentes.

Les projets deviennent ainsi des outils au service du centre social de Saint Just pour s'ancrer dans cet avenir, mieux appréhender le milieu dans lequel il agira, pour organiser ses actions, pour impliquer les habitants et avancer avec les partenaires et enfin pour mieux communiquer ses valeurs.

L'élaboration de ce projet est la résultante d'un travail collaboratif et participatif. Il a permis d'impliquer les différentes forces qui composent le centre social, à savoir : les administrateurs, les salariés, les bénévoles, les habitants et les partenaires, et de prendre en compte chacun.

Dans un premier temps, nous expliquerons la **démarche des projets** mise en place.

Dans un deuxième temps, le centre social de Saint Just étant inscrit dans un collectif de centres sociaux, à l'échelle du **5^{ème} arrondissement**, lieu de son implantation géographique, il s'agira de faire connaître ce positionnement commun.

La partie suivante rassemblera les besoins du territoire et établira un **diagnostic**.

Ensuite, la présentation du travail **d'évaluation** construit à partir du projet précédent, 2011-2015.

Pour terminer **engageons** le centre social de St Just pour les quatre années à venir, affirmons les valeurs, inscrivons ses orientations, ses objectifs et les actions qui en découlent.

« Un Centre Social est une association de proximité gérée par des habitants engagés, avec le concours de professionnels partie prenante du projet.

Cette association a pour objectifs, pour tous les habitants, d'améliorer la qualité de leur vie quotidienne, de faire entendre leur parole et de soutenir et promouvoir leur prise de responsabilité dans la vie sociale. À partir de l'analyse de son environnement et en adaptant sa pratique, il construit son projet, assure des services et mène des actions, garantit l'existence d'un espace de rencontre et d'échange, repère et soutient les initiatives, développe des partenariats. »

Extrait « la philosophie des centres sociaux »
Fédération des centres sociaux du Rhône



2

LA DEMARCHE PROJET : UNE DÉMARCHE CONCERTÉE

p.5 à 11

1. LES ETAPES DE LA DEMARCHE

- a) Soirée de lancement
- b) Rencontres avec les partenaires
- c) Rencontre des acteurs du centre social sur les enjeux a venir

2. UNE POSITION COLLECTIVE : ETRE A L'ECOUTE DES HABITANTS ET DU TERRITOIRE

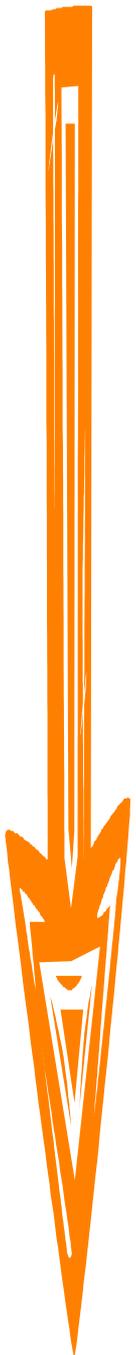
- a) À l'échelle de la ville de Lyon
- b) À l'échelle du 5ème arrondissement



L'implication totale des administrateurs, des bénévoles, des salariés, des habitants et des partenaires est le point de départ, puis elle deviendra le socle de la construction de ce nouveau projet 2015-2019.

Cette année, la CAF du Rhône demande aux Centres Sociaux d'écrire un Projet social et un Projet familles. La démarche « projet 2015/2019 » se construit à travers les étapes suivantes.

1. LES ÉTAPES DE LA DÉMARCHE



Dates	Actions	Acteurs impliqués
Novembre 2013	Constitution de la commission d'évaluation par le CA	Membres du CA + direction
Janvier 2014	Annonce et explications au CA et aux salariés de la nouvelle démarche de demande d'agrément	Conseiller technique caf du Rhône
Février 2014 à juillet 2014	Recueil d'avis informels sur les attentes des habitants à l'AG du 22 avril 2014 (40 personnes) Diffusion du questionnaire habitants Traitement des questionnaires et analyse des résultats Réunion de travail sur le projet avec les salariés Réunion de travail à propos des résultats obtenus	Membres du CA, salariés habitants, centres sociaux du 5, ville de Lyon, Mairie du 5, Conseil Général
Soirée de lancement lundi 13 octobre	Rédaction de l'évaluation du projet 2011-2015 - Présentation de l'élaboration du projet	
Novembre 2014	Élaboration des questionnaires partenaires et rencontres de 10 partenaires	Comité exécutif Direction Ecrivain public
Mardi 16 Décembre 2014 (18 h - 21 h)	Réunion de travail à propos des résultats obtenus (40 personnes)	Salariés Administrateurs Bénévoles
Janvier à mars 2015	Rédaction du projet social et familles	Comité exécutif, direction, écrivain public, salariés
28 Avril 2015	Validation du projet social et familles, en AG (40 personnes)	Conseil d'administration et assemblée générale
5 Mai 2015	Présentation aux partenaires institutionnels	Caf du Rhône, ville de Lyon, Mairie du 5 ^{ème} , CCAS, Métropole Grand Lyon
27 mai 2015	Rencontre des 3 centres sociaux, échange sur nos projets	3 centres sociaux du 5 ^{ème}
30 juin 2015	Restitution et dépôt pour validation au CA de la CAF du Rhône	CA de la CAF du Rhône



La première étape a été de faire un état des lieux du projet en cours ; grâce à l'évaluation, permettant de « mesurer le présent », un diagnostic a été établi afin de réajuster ou de renouveler nos objectifs. L'« évaluation » du projet précédent, fait ainsi entièrement partie de la construction du projet actuel (voir page 37 et suivantes).

Pour cela, en amont, lors de l'AG d'avril 2014, toute une énergie s'est déployée, des groupes d'adhérents se sont réunis autour d'un même questionnaire afin de connaître la perception du centre social par les usagers et habitants fréquentant le centre social. Ce questionnaire a aussi été proposé à des habitants non adhérents. Il a été mis en place par la commission « évaluation du projet 2011 /2015 » ; déjà les esprits s'échauffent, réfléchissent...

a) SOIRÉE DE LANCEMENT

Suite à une nouvelle circulaire de la CNAF, le lancement du projet a été fait avec les 3 centres sociaux du 5^{ème} et présenté le 13 octobre 2014 à nos partenaires (CAF, Ville de Lyon, Conseil Général, ...).

En ce qui concerne le centre social de St Just, le projet familles porte sur les trois objectifs : **Participation des parents dans l'espace d'accueil de la Halte-garderie/crèche, La place des parents au sein du centre social, Valoriser les parents dans les animations collectives**

b) RENCONTRES AVEC LES PARTENAIRES

Le comité exécutif, le directeur et l'écrivain public, ont rencontré les partenaires entre novembre 2014 et janvier 2015 :

- Le 03/11/14 : CCAS du 5^{ème}, Marie-Claude LEGROS
- Le 03/11/14 : Foyer Maison des Amies du Monde (M.A.M.), Estelle DUSSERT
- Le 05/11/14 : Association des commerçants, Georges MARTELOTTA
- Le 18/11/14 : Ecole Maternelle SIRAUD, Jean-Christophe BAY-MONTAGNE
- Le 19/11/14 : Collège Jean Moulin, Mr MALAIZÉ
- Le 25/11/14 : Conseil Général, André LONGERE, Evelyne GOURDOUX
- Le 26/11/14 : Mairie du 5^{ème}, Myriam BENCHARAA
- Le 02/12/14 : CIL Comité de Quartier St Just-St Irénée-Fourvière, Monique MORDANT, Josette FROLON
- Le 05/12/14 : MJC de St Just, Véronique VIAL, Marie CHAMBARD, Myriam NATECH
- Le 22/01/15 Les équipes st Vincent : Anne BRANDOLINI, Lucie ROUSSET, Odile BOISSON DE CHAZOURNES

Les idées dégagées lors de ces rencontres ont été discutées avec les partenaires lors de débats externes. Voici leur perception du centre social et son impact sur la vie du quartier.



- Question de la géographie/topographie de l'arrondissement qui est, soit un frein ou bien une chance pour St Just..... Le centre social de St Just est bien positionné « un relais entre le haut et le bas » de la colline. Il a « pignon sur rue » grâce à l'ouverture directe sur la rue et il est donc plus visible.
- Son activité s'adresse à l'ensemble de la population du quartier. Sur le plan social et culturel, il est reconnu par tous nos partenaires et la plupart ont l'habitude d'y orienter des personnes régulièrement. Le centre favorise, prospecte, et entretient les partenariats. Il y a une volonté de faire ensemble, de mettre en lien et de faire vivre le réseau.
- Le centre social est le symbole du vivre ensemble, un « outil » important qui existe sur le quartier grâce à ses services et ses actions « sociales et culturelles et de loisirs ». Il offre de l'animation : semaine d'animation et fête de quartier, vide-greniers, semaine cadeaux, repas d'habitants, expositions. Il a évolué et s'est davantage ouvert sur le quartier ces dernières années en occupant plus le terrain de l'espace public, et de manière régulière. Les commerçants sont toujours désireux de continuer à animer le quartier avec le Centre social et le Conseil de Quartier (vide-greniers, fête de quartier).
- Le centre est à l'écoute des aspirations et propositions des habitants (notion d'ouverture à tous) et favorise la mixité et les échanges (repas habitants, sorties culturelles et familiales, accueil d'associations en augmentation, prêts de salles).
- Depuis 2014 un grand mouvement imprègne les actions du centre, en effet le travail autour de la « refondation de l'école » et les échanges avec le collège voisin a considérablement changé sa perception par les acteurs du quartier. La prise en charge des temps de midi et du vendredi après-midi dans les écoles par les animateurs périscolaires du centre, s'avère constructive (et bénéfique) pour tous et les ateliers du mardi midi au collège, font que la rencontre entre les collégiens sur ce temps libre, engendre une meilleure communication, une plus grande mixité.



Questions des partenaires :

- Question de la Mairie du 5^{ème} : comment développer une activité sociale sur le quartier de la Sarra ?
- Proposition de la Mairie du 5^{ème} : comment partager le savoir-faire de l'écrivain public du centre social ?
- La question de la prise en compte des habitants les plus âgés a été abordée ; un projet émerge avec « les équipes St Vincent » sur de la visite à domicile ou autre intervention, avec le CCAS, le Conseil Général (métropole)
- La question récurrente du quartier de la Sarra (MJC) : action sur le quartier en partenariat ?
- La question de l'accompagnement scolaire sur le quartier (MJC) : harmonisation à construire ?

c) RENCONTRE DES ACTEURS DU CENTRE SOCIAL SUR LES ENJEUX À VENIR

Pour la suite de l'élaboration des 2 nouveaux projets, une rencontre a eu lieu le 16 décembre entre le CA, les salariés, les bénévoles et des habitants, pour un débat, des échanges et des perspectives d'avenir.

Après cette séance de travail, les réflexions se sont affinées dans chaque secteur avec les salariés et la direction, pour alimenter le tableau des objectifs. Sous forme de débats, la parole de tous les acteurs a permis la construction collective des nouveaux objectifs à venir dans chacun des projets.



2. UNE POSITION COLLECTIVE : ETRE À L'ÉCOUTE DES HABITANTS ET DU TERRITOIRE

1. À L'ECHELLE DE LA VILLE DE LYON

Sans cesse sur le métier remettre notre ouvrage...

Tous les 4 ans les centres sociaux se livrent à l'exercice de revisiter leur projet associatif, l'évaluer, le mettre en discussion avec les habitants, les adhérents, les partenaires. Cet exercice, auquel peu d'organisations sont soumises à un tel rythme, est contraignant et vivifiant.

Il est contraignant car il met les équipes professionnelles et bénévoles sous la pression du « temps court » alors que la plupart des leurs actions se déploient dans le « temps long ». Education, intégration, tissage de liens sociaux, accompagnement de l'émancipation des personnes et des groupes etc. requièrent d'être inscrits dans la durée, loin du résultat immédiat et de l'évaluation à court terme. Accompagner des mutations sociales profondes, tout en étant au contact des réalités quotidiennes, demande aux centres sociaux de savoir conjuguer réactivité et prospective. Cependant, la Ville de Lyon en leur proposant une convention d'une durée de six ans, leur donne une assise qui leur permet de dérouler leurs projets de façon sereine.

Il est vivifiant car il permet des rencontres, débats, interrogations, ajustements, et qu'il offre à chaque centre social l'occasion de se faire bousculer et de s'ancrer dans « la vie vraie des habitants ». Il ouvre, aux équipes professionnelles et bénévoles, un espace propice pour s'accorder sur les valeurs qui guident leurs actions et fixer des objectifs à ces dernières, de revoir leurs façons d'agir. C'est également un moment intense de discussions avec leurs partenaires politiques et d'actions.

...Et contribuer à relever le défi du « vivre et faire ensemble »

Cette aspiration, que portent les centres sociaux depuis toujours, a été violemment remise en cause par les événements de janvier 2015. Déjà en 2011, ils s'alarmaient, dans le texte introductif à leurs projets, de la difficulté à « faire société », à répondre quotidiennement aux aspirations des personnes et des groupes. Ils restent convaincus comme le disait JP Delevoy « *que la reconstruction du « vivre ensemble » ne pourra se faire sans offrir à chacun une place au sein du collectif, indépendamment de sa valeur sur le marché du travail, une place où son utilité d'être social soit affirmée et sa dignité d'être humain respectée* ». Les centres sociaux offrent aux personnes qui le désirent des espaces d'écoute de leurs aspirations, leurs besoins. Ils contribuent en cela à leur épanouissement individuel. Cependant, et dans la ligne



tracée lors du Congrès de juin 2013, ils visent avec les habitants à développer collectivement leur « pouvoir d'agir ». A leur permettre de sortir du sentiment d'impuissance devant certaines situations, à chercher ensemble les chemins possibles de résolution des problèmes rencontrés. L'action des centres sociaux se déploie également à partir des envies et aspirations des personnes. Monter avec d'autres un projet, y prendre du plaisir, vivre une expérience positive et collective est assurément un puissant levier de cohésion sociale.

C'est ainsi, que la charte de partenariat signée en décembre 2013, par le Grand Lyon, la Caf du Rhône, la Fédération des centres sociaux et 20 communes de l'agglomération, *reconnaît la vocation des centres sociaux à révéler l'expression des habitants et à mobiliser leur capacité d'action.*

Pour garder cette capacité d'écoute et de mobilisation, il est nécessaire que les équipes des centres sociaux disposent de TEMPS et de la DISPONIBILITE nécessaire. Pour cela, il est souhaitable que leurs projets laissent de la place à l'imprévu, que tout ne soit pas « ficelé » pour les 4 années à venir, qu'ils se donnent les moyens d'accueillir et d'accompagner des émergences citoyennes et collectives. C'est à cette condition qu'ils contribueront à une réelle transformation sociale.

Fédération des Centres Sociaux du Rhône – www.centres-sociaux-rhone.com

2. À L'ECHELLE DU 5^{ème} ARRONDISSEMENT

Un arrondissement à la géographie particulière, entre plateau et collines, à l'habitat à la fois dispersé et concentré à l'ouest lyonnais.

L'enjeu commun : vivre ensemble

Les trois centres sociaux de Champvert, du Point du Jour et de Saint Just poursuivent le travail engagé depuis plus de dix ans pour la promotion des valeurs telles que la dignité, la solidarité et la démocratie, sur le 5ème arrondissement de Lyon.

Cette collaboration ancienne est devenue si naturelle qu'au même titre que la prise en compte de nos quartiers de référence respectifs, il n'y a pas de barrière pour cette entente naturelle vers la construction de l'enjeu du « vivre ensemble ».

La cohérence associative est faite autour d'objectifs communs et toujours en direction des habitants dans une démarche de développement social local et de prise en compte de tous les publics.



De nombreux projets sont nés grâce à la connaissance et à l'échange des professionnels sur notre arrondissement, dans nos structures. Il est possible de travailler autour de différents thèmes : enfance et nature, les droits de l'enfant avec un recentrage de la journée finale dans le parc de la mairie du 5^{ème}, l'accompagnement scolaire avec le collectif auquel chaque centre adhère, les pratiques culturelles, les loisirs avec les sorties familiales où les responsables de secteurs se fédèrent autour des familles ou des manifestations communes comme le Carnaval.

Ces projets démontrent que le travail commun entre les trois structures peut se conduire à des échelles différentes, en restant pertinent et avoir des impacts sociaux positifs. Ce peut être de petits groupes d'habitants sur des actions courtes ou des projets à l'échelle de l'arrondissement.

Le partenariat traduit également la volonté des administrateurs des 3 centres sociaux de débattre ensemble, dans un esprit de coopération et non de compétition, avec les pouvoirs publics.

Cette année leur volonté a été de présenter le lancement des projets social et familles de chacun, ensemble au centre social de St Just en présence de tous les représentants de la ville et de la CAF du Rhône.

Du point de vue de l'évolution de la population du 5^{ème} arrondissement, elle semble toujours définie par deux typologies de populations aux extrêmes, une part importante de familles aux ressources moyennes ou aisées et des poches d'habitats plus défavorisés.

D'autre part, le vieillissement de la population est une réalité. Il est souvent associé à l'isolement et à la perte de liens sociaux. Par nos actions quotidiennes, nous contribuons à apporter des réponses concrètes à ces situations.

Cela posera, dans un deuxième temps, la question de la prise en compte de ces publics au-delà de l'action des centres sociaux, à l'échelle de la ville d'abord et plus largement par les pouvoirs publics nationaux.

Les centres sociaux de par leur culture, leurs valeurs anciennes, continueront de participer « au mieux vivre ensemble des populations » de leurs territoires, de façon ambitieuse avec la volonté de contribuer à la cohésion sociale.

CA des Centres Sociaux de Point du Jour, Champvert, St Just



3

L'ASSOCIATION DU CENTRE SOCIAL DE ST JUST AU CŒUR DU 5^{ÈME} ARRONDISSEMENT DE LYON

p.13 à 26

A. ZONE D'INFLUENCE DES CENTRES SOCIAUX DU 5EME ARRONDISSEMENT

B. PROVENANCE DES USAGERS DU CENTRE SOCIAL

C. LES ADHERENTS DU CENTRE SOCIAL DE ST JUST : STATISTIQUES INTERNES ET DONNEES CAF

D. UNE VISION DU TERRITOIRE - LA VIE DE QUARTIER :

- 1) Caractéristiques socio-géographiques
- 2) Nouveautés dans le quartier
- 3) L'image du Centre social de St Just
- 4) Une mixité sociale
- 5) Les acteurs locaux, le partenariat

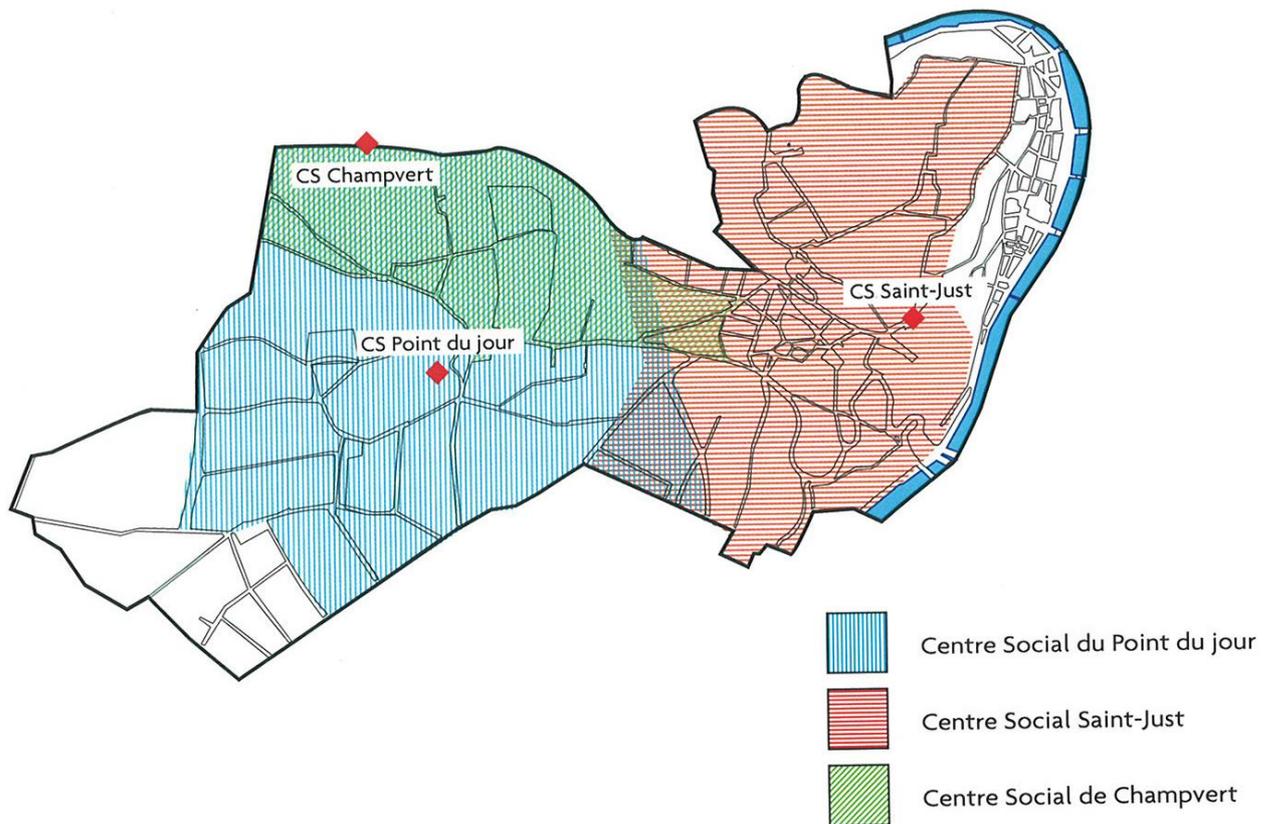
E. LES HABITANTS AU CŒUR DE LA VIE ASSOCIATIVE

F. LES MOYENS HUMAINS



Nous avons recueilli des données sur la population et le territoire à travers les différents bilans, les éléments statistiques et autres évaluations.

A. ZONE D'INFLUENCE DES CENTRES SOCIAUX DU 5^{ÈME} ARRONDISSEMENT



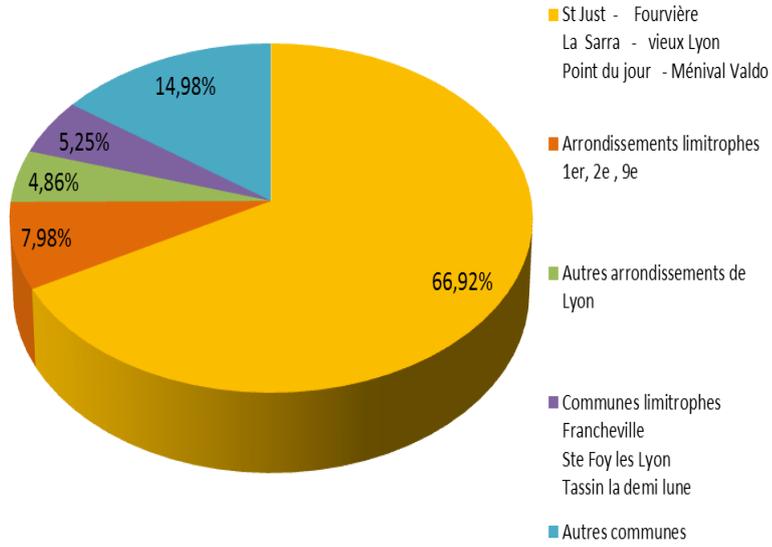
Lors du lancement des 3 Projets, le **13 octobre 2014**, des 3 centres sociaux du territoire du 5^e, cette carte a été commentée à l'assemblée présente.

Remarquons qu'une partie du 5^e arrondissement est moins couverte (zone de Ménival dont les besoins sont couverts par la MJC du quartier). Remarquons aussi le chevauchement des adhérents des 3 centres sur une zone médiane de valeur équivalente. Le centre social de Champvert signale que n'est affichée que la partie de leurs adhérents du 5^{ème}.

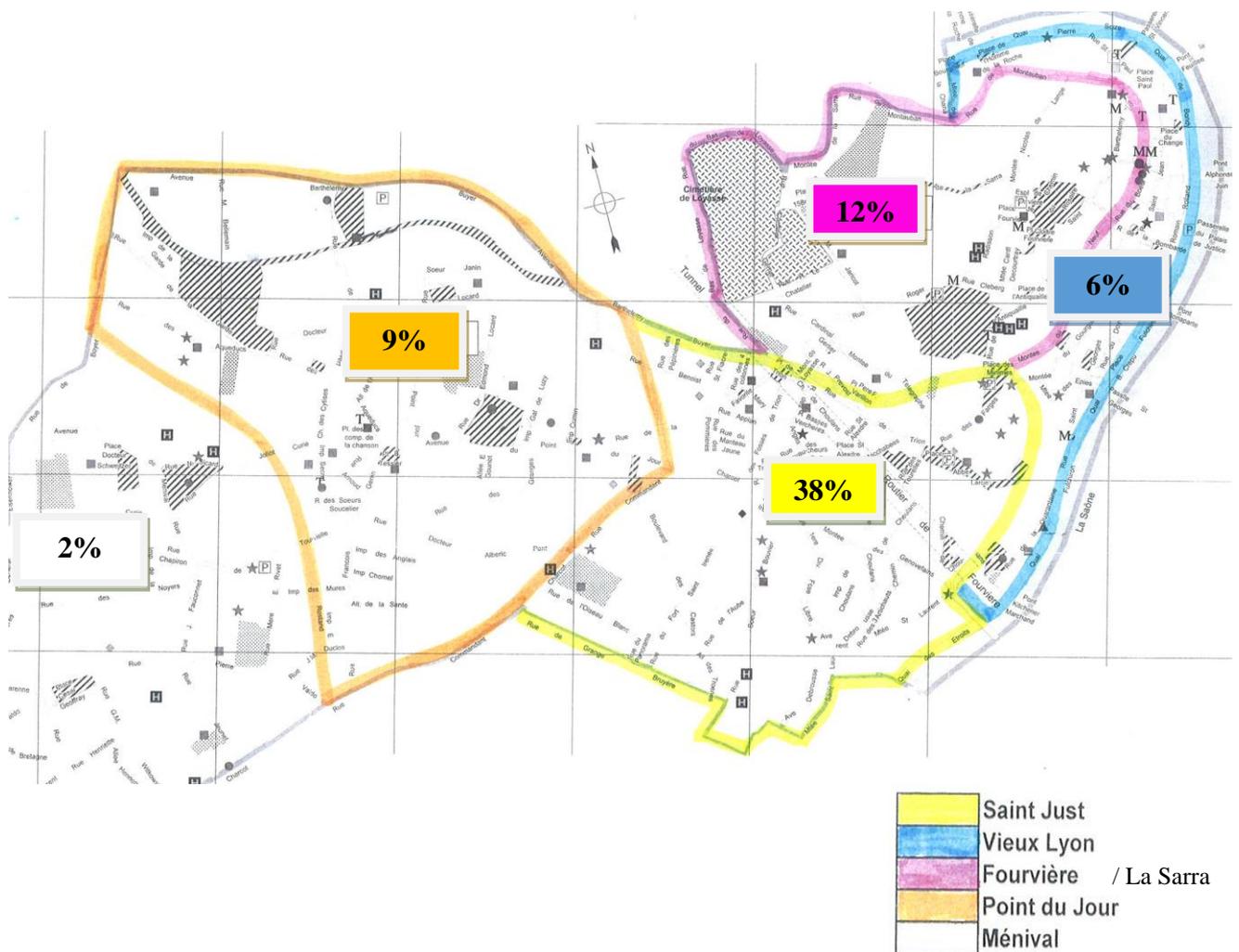
Les 3 centres sociaux se répartissent l'ensemble du territoire et répondent à leur rôle d'équipements de proximité.

B. PROVENANCE GÉOGRAPHIQUE DES USAGERS DU CENTRE SOCIAL

DONNÉES 2014



FOCUS SUR LES USAGERS HABITANTS LE 5^E



Commentaire :

67% des usagers du centre social habitent le 5^{ème} arrondissement, dont **49%** proviennent du quartier de Saint-Just-Fourvière-La Sarra.

Notons que les autres **33%** correspondent aux usagers venant des arrondissements et communes limitrophes et autres communes, confirmant la dimension d'attractivité culturelle du centre.

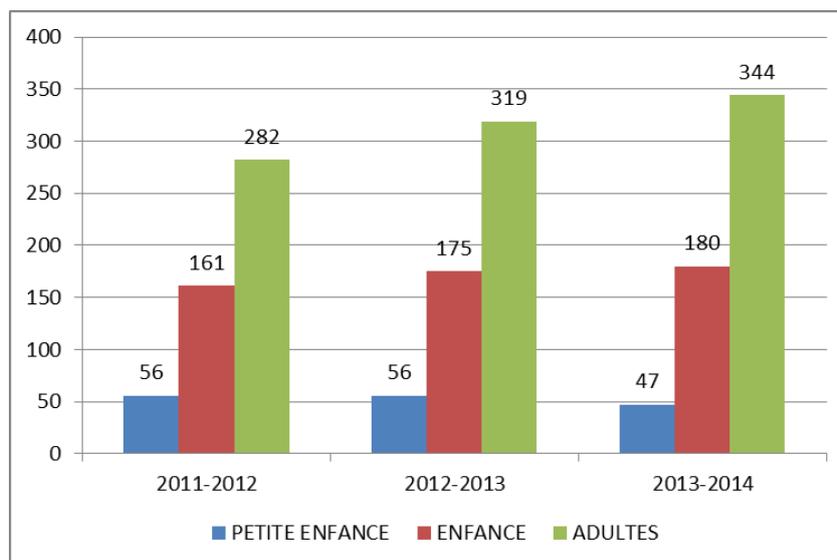
On peut dire que le centre social remplit son rôle d'équipement de proximité, il est au croisement des intérêts des habitants les plus proches et il est accessible à tous.

C. LES ADHÉRENTS DU CENTRE SOCIAL

Les données internes au centre social sont issues du logiciel de gestion des adhérents « Aïga ». L'étude statistique nous renseigne sur le nombre de familles adhérentes et le nombre d'usagers sur les années 2013-2014 et précédentes. Elle nous informe également sur la répartition des usagers par secteur d'activité ainsi que la répartition des quotients familiaux¹ au sein de chaque secteur d'activité.

Nous constatons une augmentation du nombre de familles adhérentes et d'usagers sur ces trois dernières années.

RÉPARTITION DES USAGERS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Commentaire :

La répartition des usagers par secteur d'activité nous permet de constater une augmentation de fréquentation de l'accueil de loisirs. Une progression significative de la participation dans les activités adultes est aussi à noter. La légère baisse au niveau de la petite enfance peut s'expliquer par des contrats plus complets (écoute des demandes des familles en vue d'accepter des temps pleins).

¹Le quotient familial est l'élément qui sert de base pour le calcul du tarif applicable. Il correspond à 1/12 des revenus annuels de l'année de référence + les prestations familiales divisé par le nombre de parts dans la famille

REPARTITION PAR QUOTIENT ET PAR SECTEUR D'ACTIVITE (en nombre d'usagers)

	0 à 533			534 à 1067			1068 à 1592			1593 à 2000 et +		
	2011 2012	2012 2013	2013 2014	2011 2012	2012 2013	2013 2014	2011 2012	2012 2013	2013 2014	2011 2012	2012 2013	2013 2014
CRECHE	24	23	14	26	20	15	4	7	9	2	4	9
CLSH	24	32	31	50	39	41	40	44	44	37	55	46
ACTIVITES ENFANTS	6	7	15	10	13	13	12	9	6	3	0	5
ADULTES HEBDO	30	89	42	38	89	43	33	32	30	116	37	130
SORTIES FAMILIALES	33	50	59	25	51	40	6	22	11	1	12	7
TOTAL :	117	201	161	149	212	165	95	123	100	159	108	197

Commentaire :

Les plus bas quotients se retrouvent dans les fréquentations des sorties familiales et chez les adhérents de la crèche tandis que les plus hauts fréquentent les activités de loisirs (adultes hebdo). La répartition la plus équilibrée se retrouve dans l'accueil de loisirs (CLSH).

Globalement, la représentation des usagers est à l'image du quartier de St Just (propriétaires et habitat locatif à caractère social), les bas quotients et les hauts quotients cohabitent, ce qui crée une vraie mixité des usagers au sein du centre.

Quelques données statistiques de la CAF du Rhône nous permettent de compléter notre lecture de la réalité sociale du territoire.



DONNÉES STATISTIQUES 2013 DE LA CAF DU RHÔNE

Arrondissement 5 ^{ème} (Iris 201-202-203-204-402)	LYON 5 ^{ème}	St Just-Fourvière-La Sarra-St Irénée
Nombre allocataires	9780	2251
Personnes couvertes	21982	4131
Familles monoparentales	1287	198
Couples sans enfant	482	84
Couples avec enfant(s)	3060	431
Jeunes de 16 à 24 ans	2707	936
Bénéficiaires RSA	1206	229
Hommes isolés	2136	513
Femmes isolées	2815	755

Commentaire :

Nous vous présentons une analyse au regard des seuls bénéficiaires des prestations légales de la Caisse d'Allocations Familiales du Rhône sur l'année 2013.

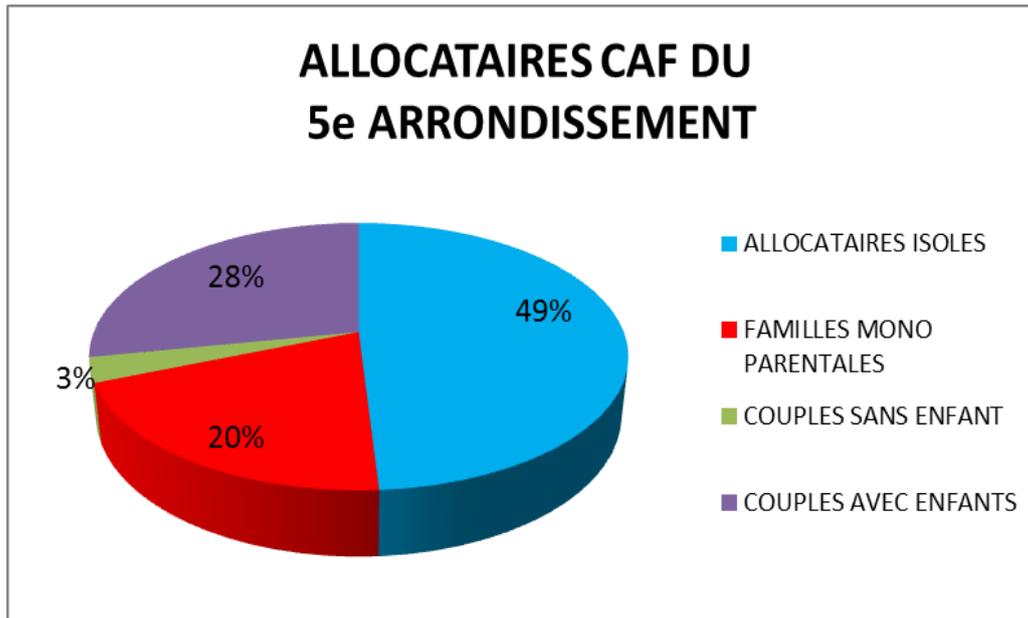
Les données rendent compte du type de population bénéficiaire de prestations légales sur l'année 2013, à l'échelle de l'arrondissement qui nous concerne ainsi qu'à celles des Iris retenus.

Le nombre d'allocataires au 31 décembre 2013 est de 9780, ce qui représente 21982 personnes couvertes.

Un allocataire représente une famille (avec ou sans enfant), et souvent un ménage. La notion de population couverte comprend les allocataires et leur conjoint, enfant(s), et autre (s) personne(s) à charge.

En 2012 la population totale du 5ème arrondissement est de 46693 habitants (sources INSEE 2012).





Commentaire :

Au regard de la zone d'influence du centre social, nous reprenons les caractéristiques des allocataires issus de quartiers touchés prioritairement par le centre social.

49% des allocataires du 5ème arrondissement sont considérés comme isolés.

La part des familles monoparentales est plus élevée dans le 5ème arrondissement qu'à l'échelle de la commune.

Les familles monoparentales représentent 20% de la population. Cette population est présente dans les sorties familiales et les séjours familiaux proposés par le centre social.

D. UNE VISION DU TERRITOIRE - LA VIE DE QUARTIER :

Les débats internes conduits avec des administrateurs et des salariés ainsi que les rencontres avec différents élus locaux et partenaires nous ont permis de poser un regard sur le territoire actuellement, plus particulièrement à travers deux composantes : La vie de quartier et les acteurs locaux.

1. Caractéristiques socio-géographiques :

Un habitat mélangé sur St Just, à la fois de haut et moyen standing, récent et de petits immeubles plus anciens plus ou moins entretenus.

Le quartier de Saint-Just, lieu d'implantation du centre social, est situé à mi-chemin entre le haut, Fourvière, et le bas de la colline, Vieux Lyon. C'est une zone de passage vers le Vieux Lyon où l'on s'arrête peu, car il y a peu de commerces, et peu de place pour se garer. Cependant le quartier a un aspect de village avec son cœur qui se situe un peu plus haut : rue de Trion et place de Trion.



Notons la pénibilité de l'ascension de la colline lorsque le funiculaire est en panne, ou arrêté pour maintenance annuelle. L'accès aux écoles primaires est un vrai parcours de santé (montée du télégraphe). Cette topographie particulière est une vraie frontière pour plusieurs catégories de personnes.

Le quartier de La Sarra, et le Bastion en sont l'exemple : ce sont des quartiers d'habitats sociaux, très mal desservis par les transports et en situation haute par rapport à St Just.

Les habitants du Vieux Lyon montent difficilement à St Just, de par la topographie. Le quartier du Vieux Lyon est lui-même bien fourni : crèches et équipements culturels.

Des écoles maternelles, primaires, collège, lycée et établissements d'études supérieures sont implantés à proximité du centre social. Pendant les périodes scolaires, les enfants et les jeunes amènent beaucoup de vie et de mouvement dans le quartier. Tout est ralenti pendant les vacances scolaires, les commerces principalement de restauration rapide ferment.

Rappelons que le quartier de St Just peut s'enorgueillir d'être un lieu de passage touristique et historique et qu'il allie des manifestations culturelles régulières et emblématiques (Nuits de Fourvière, festivités du 8 Décembre, Festival Jazz à cours et à jardins, etc...)

2. Nouveautés dans le quartier :

Le réaménagement du site de l'Antiquaille a permis l'arrivée sur le quartier de nouvelles familles ainsi que des étudiants.

Il est difficile de connaître l'impact sur notre activité et il paraît difficile à évaluer.

La séparation des Lycée et Collège, effective depuis 2012 en un seul Collège Jean Moulin et un seul Lycée St Just a facilité le développement des contacts et l'accès du centre social vers un public d'adolescents mieux regroupé (voir nos actions depuis 2013)

Le quartier a baigné dans une atmosphère « archéologique » avec les travaux de recherche /fouilles (voir les visites organisées par les associations de quartier) sur le site de l'ancienne résidence des personnes âgées depuis 2010, puis depuis 2014 autour des travaux de la future résidence étudiante qui devrait ouvrir à la rentrée 2015.

Nous ne connaissons pas l'impact de ces logements CROUS sur le quartier, encore moins sur l'arrivée de possibles commerces en rez-de-chaussée de cet immeuble.

3. L'image du centre social :

En 2009, le centre social avait fait peau neuve. En effet, de gros travaux de rénovation des façades et des toitures ont été menés par le propriétaire, le Foyer Notre Dame des Sans Abri. Les façades tristes et sales avaient repris un aspect accueillant.



Fort de cet effort, le centre social, soutenu par la CAF du Rhône, la Ville de Lyon, la Fondation Caisse d'Épargne et le propriétaire des locaux, a pu se pencher en 2012/2013 sur l'intérieur des locaux comme suit :

- Déplacement de l'accueil directement sur la rue, par réaménagement des bureaux et réfection de ceux-ci
- Réagencement de la crèche pour mieux accueillir les enfants et leur famille
- Peinture et remise aux normes électriques dans diverses salles d'activité après un élan bénévole, des professionnels ont continué le travail (salles poterie, du premier étage permettant l'accueil des activités sociales, linguistiques et d'accompagnement scolaire etc...)
- Des achats ou des renouvellements de matériels (cuisine, meubles de crèche, four de poterie, etc..) ont pu se faire.

L'image d'embellissement s'est complétée depuis 2012 avec un fleurissement régulier du trottoir. Il reste encore des efforts à faire quant à la signalisation du centre.

Gageons que ce nouveau projet verra cette étape franchie.

4. Une mixité sociale :

Une mixité sociale sur le quartier, à la fois des personnes de catégorie sociale moyenne et élevée, et des personnes à revenus modestes, issues du quartier d'habitats sociaux repérés (la Sarra et le Bastion) ou plus diffus et des foyers d'hébergement (MAM-Habitat Humanisme).

Cette mixité constatée se retrouve dans les activités conduites par le centre social ; elle s'amplifie plus particulièrement ces deux dernières années, avec la mise en place de projets habitants (repas habitants), de fête de quartier, de vide-greniers, de partenariat avec le collège, et plus récemment à la rentrée 2014 avec la participation aux nouveaux rythmes scolaires sur les 3 écoles, et la création d'un LAP (Lieu Accueil Parents) à la demande de la Ville de Lyon. Le rayonnement du centre s'agrandit et touche de nouvelles familles de tout milieu.

Le « vivre ensemble » s'enrichit de ces ouvertures et « colle » bien avec les missions du centre social.

Seule une interrogation persiste : l'absence de mélanges de générations et de propositions vers un public qui vieillit et qui se fragilise. Cet enjeu est pris en compte dans l'actuel projet.

Aujourd'hui, on peut dire que le Centre social joue son rôle d'animateur dans la vie sociale du quartier de St Just.



5. Les acteurs locaux, Le partenariat :

- Le centre social continue son travail transversal avec tous les partenaires de l'arrondissement. Il diversifie ses actions, notamment par la création des permanences de l'écrivain public, auprès des publics les plus fragiles et en difficulté, au centre social.
- Certains partenariats sont inscrits de longue date : le Centre Communal d'Action Sociale, les foyers d'hébergements, les maisons du Rhône, les associations d'insertion comme Mirly Solidarité, Icare, et la Mission Locale, autour des réunions partenaires (rencontres des travailleurs sociaux du 5^{ème}).
- Dans le cadre du périscolaire, le travail se poursuit avec l'école Mathilde Siraud, l'objectif étant de faire bénéficier les enfants d'un temps d'étude ludique.
- L'instauration des nouveaux rythmes scolaires a permis un rapprochement dès 2012, entre le centre social, les parents d'élèves et les équipes éducatives des écoles du quartier, ce qui a facilité la rentrée 2014 et la nouvelle place d'organisateur du Centre.
- De façon conjointe la création de deux LAP (Lieu d'Accueil Parents) en 2014 permettra au centre social de transmettre aux familles du quartier ses actions, en leur permettant de trouver un « repère » au centre.
- D'autre part le centre social de St Just s'inscrit dans un travail soutenu à l'échelle de l'arrondissement avec les deux centres sociaux du Point du Jour et de Champvert.

Ce travail s'est beaucoup développé à la fois par une action régulière des équipes autour de projets communs, par une mutualisation des savoir-faire et par une réelle collaboration entre les directeurs et les bureaux des associations.

Les sorties familiales, les actions des Accueils de Loisirs autour des droits de l'enfant, d'Enfance et Nature, du Carnaval du 5^{ème} perdurent et continuent de se développer.

Dans le cadre des actions hors les murs, le centre social joue un rôle d'animateur d'évènements festifs sur le quartier, conjointement avec les associations de St Just : les commerçants, le Conseil de Quartier, le CIL Comité de Quartier, les Nuits de Fourvière, ...

Cette collaboration étroite vise à simplifier la vie des familles, contribue à rapprocher les pratiques professionnelles des uns et des autres et favorise une cohérence d'intervention sur l'arrondissement.

Le centre social Saint Just travaille avec la MJC Saint-Just dans le cadre de l'accompagnement scolaire par le biais d'un collectif incluant d'autres structures de l'arrondissement.

D'autres idées sont évoquées... Chacun de nous a réaffirmé sa volonté de continuer à travailler ensemble pour aller plus loin, pour et avec les habitants.



E. LES HABITANTS AU CŒUR DE LA VIE ASSOCIATIVE

«Le centre social en choisissant le fonctionnement associatif réaffirme sa vocation de susciter et d'organiser l'engagement des bénévoles et administrateurs, forces vives de l'association »². « La primauté du « politique » sur l'organisationnel implique une exigence de démocratie qui s'exprime dans le mode de fonctionnement de l'association »³. « La dimension politique du projet associatif est bien présente puisqu'il s'agit d'agir collectivement sur l'espace public en facilitant le « faire société ensemble »⁴

Nous nous reconnaissons dans les phrases citées ci-dessus. Elles sont en harmonie avec les réflexions que nous conduisons sur la Vie Associative.

L'association du centre social de St Just compte **en 2014-2015, 594 familles adhérentes. 13 membres sont élus et siègent au conseil d'administration parmi lesquels 5 constituent le comité exécutif** (bureau).

Les membres du CA (adhérents) sont représentatifs des services et activités du centre. Les différentes générations sont présentes, ceux-ci étant âgés de 30 à 70 ans. Ils se renouvellent régulièrement dans la fonction, aux côtés de plus anciens.

Au côté des représentants des familles adhérentes, 2 associations du quartier font partie, depuis longtemps de l'association du centre social de St Just (Les Equipes St Vincent et la CIL Comité de Quartier) ; grâce aux nouveaux statuts elles sont devenues adhérentes à part entière.

MEMBRES du CONSEIL D'ADMINISTRATION

(ASSEMBLEE GENERALE DU 22 AVRIL 2014)

NOM Prénom	Activité / Service utilisés	Missions du Comité Exécutif (CE)
ACHAB Keira	Accompagnement scolaire Sorties familiales	Relations institutionnelles
ANFRAY Maggy	Crèche	
BIGNON-VICHY Michèle	Gym Mézières	Finances
DAVID Alain	Sculpture	
DEBBOUZINE Nahima	Sorties familiales	Vie associative
DIALLO Aïssata	ALSH	
GORGES Maryse	Sculpture	Employeur
JACQUIER-BUR Christel	Sculpture	
LAMY Marie-Dominique	Sculpture	
MAJOREL RIVIERE Claire	Crèche	
OUSTRIC Martine	Gym Mézières	Relations partenariales
PRADEL Stéphanie	Crèche	
PUIG Cyril	ALSH	
BRANDOLINI Anne	Équipes St Vincent	
MORDANT Monique	CIL Comité de Quartier St Just, St Irénée, Fourvière	

² Extrait de la Convention signée avec la Ville de Lyon 2010-2014

³ Bernard Cavat – Extrait de la rencontre-débat de l'Université populaire et citoyenne de Paris 02-12-2009

⁴ Extrait de l'Assemblée Générale Départementale des centres sociaux du Rhône 17-05-2008



L'association du centre social de Saint Just a vocation à mobiliser et à impliquer ses adhérents et ses salariés sur des objectifs définis. Elle accompagne le centre social dans la réalisation de ses missions : en lui permettant d'être un lieu d'écoute des habitants et en les aidant à mettre en œuvre leurs initiatives.

Elle a la capacité de conduire des négociations avec les institutions et les pouvoirs publics, de délibérer sur les conventions et de les sensibiliser sur les problèmes rencontrés et les besoins repérés.

Une véritable volonté d'interaction existe entre la direction, le personnel et les membres du CA. Ainsi une participation annuelle des responsables de secteur au sein du CA permet de mieux comprendre les actions conduites ; des rencontres à thème sont créées en 2013. De plus, le personnel étant au plus près des adhérents peut repérer les personnes susceptibles de s'impliquer dans la Vie Associative.

L'arrivée de nouveaux administrateurs continue de nous faire prendre conscience, de la nécessité d'acquérir un langage commun.

RAPPEL : Dès Septembre 2010 une formation a été mise en place intitulée « Exercer sa responsabilité d'administrateur ». Elle a été conduite avec la Fédération des centres sociaux du Rhône, dans les locaux du centre social de Saint Just et a été suivie par 8 administrateurs et la direction ; 5 administrateurs ou directeurs d'autres centres sociaux y ont participé. En même temps une commission « Vie Associative » a commencé un travail de réflexion sur le fonctionnement actuel.

L'échange et la formation dispensée ont montré que nombre de centres sociaux avaient remanié leurs statuts afin de les rendre plus lisibles, simplifiés et plus logiques dans leur présentation. Certains ont aussi modifié leur « bureau » en engageant la même démarche qu'à St Just : réfléchir à un autre mode de gouvernance, vers des responsabilités exercées par un plus grand nombre et ainsi continuer l'engagement avec un comité élargi, en le renouvelant, en le rajeunissant.

Le conseil d'administration a entrepris un deuxième temps de formation, toujours avec l'aide de la Fédération des centres sociaux du Rhône, autour de la rédaction de nouveaux statuts, 7 participants : 6 administrateurs et la directrice. Le travail abouti et approuvé en CA a été présenté en milieu d'année 2011, approuvé et voté par l'assemblée générale extraordinaire de juin 2011.

Depuis 2011 le CA fonctionne avec le « comité exécutif » collégial, au début 3 personnes, puis 5 personnes assurent les diverses missions réparties entre eux (voir les statuts de 2011).

Les nouveaux arrivés au CA sont incités à suivre les formations proposées par la Fédération, ainsi se renouvelle le dynamisme des CA à St Just.

Un Livret d'accueil du nouvel administrateur a compilé tout ce travail de 2010/2011. Depuis 2012 il est remis au premier CA de chaque année.



Les outils, mis en place précédemment, ont permis à la vie associative d'améliorer sa communication en interne et en externe :

- Le site Internet : cssaintjust.free.fr créé et alimenté par des bénévoles conjointement avec les salariés depuis 9 ans est régulièrement visité.
- L'utilisation de la messagerie électronique pour échanger des informations et travailler sur différents dossiers avec les administrateurs et la direction est une grande avancée.
- La création d'une lettre d'information « Just un lien » diffusée par mail, et par courrier si besoin, affichée dans et devant les locaux à destination des adhérents et des visiteurs, a passé un cap grâce au rendu professionnel de sa page, par un graphiste habitant du quartier.
- La multiplication des affiches des diverses actions alimentée par l'équipe de salariés.

Cette communication restera une préoccupation constante tout au long du projet 2015-2019 et s'appliquera de manière transversale en permanence.

Néanmoins, le contact et la parole restent l'élément humain incontournable et irremplaçable pour faire vivre le cœur de notre association.

F. LES MOYENS HUMAINS

La réalisation du projet social est subordonnée à la mobilisation de moyens.

En 2014, l'association a salarié 24 personnes différentes, ce qui représente 9 équivalents temps plein.

La contribution des bénévoles est très précieuse pour conduire notre action. Sans eux, nous ne pourrions pas toujours mettre en œuvre des réponses spécifiques, adaptées aux besoins et demandes des familles.



RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ - 2015

SECTEURS D'ACTIVITE	SALARIES
ADMINISTRATIF	Directeur : Djamel ZRARI (personnel CAF) Secrétaire : Sylviane DELAPIERRE Comptable : Florent DUBOURGNON
ENTRETIEN	Agent d'entretien : Ouassila HABIBATNI
ADULTES - FAMILLES	Conseillère en économie sociale et familiale (CESF) : Sophie BOUQUIN Référente accueil social (Ecrivain public et social) : Karine HELIOT Référente ateliers parents et personnes âgées : Anne-Sophie ROCHER
PETITE ENFANCE	Responsable Petite Enfance : Laurence LANCEN 2 Auxiliaires Puéricultrices : Isabelle PALOMBA, Luce PETIT-BARNASSON 3 CAP Petite Enfance : Jeanne CHESNEAU, Camille MANTILLA, Lucile DELEPLACE Cuisinière : Annie TERRAS (personnel CAF)
ENFANCE ET JEUNESSE	Coordinatrice enfance et jeunesse : Régine ROUX-DUPLATRE Animatrice secteur pré-ados : Fanny CLOUET Animatrice culturelle : Margot VANDERHAEGHE Animateurs référents : Marie CELETTE, Mélanie JOANNON Accompagnement scolaire : Isabelle DELBOS Stagiaire : Léa ZIERCHER 8 Animateurs périscolaire : Lamine N'DIAYE, Marvin PADOU, Farid MAMMOU, Océane GUILLEMIN, Loubaba LAHSSINI, Valentin GUICHARD, Sarah DUBOURGNON
ATELIERS	Sculpture : Renée MOAL Peinture décorative : Sylvie CARRARA, Florence BULTEL Aquarelle : Sophie VILLALONGA Yoga : Pascale LOMBARD Couture : Sidonie ELOKAN Gymnastique Mézières : Sophie DESORT Réfection de sièges : Jacques WIESER Atelier écriture : Hélène BOIVIN

Au sein du secteur adultes, les bénévoles des actions sociolinguistiques : **Annie SAYETTA, Martine OUSTRIC, Henri GAGNAIRE, Jean-Louis VIDALINE, Marie-Jo PONCET, Sabine FRANCOIS, Geneviève ROLLAND, Salomé MASURIER.**

Bénévoles accompagnement scolaire : **Roger TRANCHAND, Mijo COLIN, Joëlle ELLIES, Marielle BILLARD, Christine BERTHET, Henri-Olivier GALLAVARDIN, Anne-Marie RABUT, Paule MORARD, Andrée MASSAULT, Marietta MENGUE, Philippe BILLON, Joëlle DIDOMENICO, Simon MENDE.**



Ces emplois ont permis la mise en vie des orientations déclinées dans le précédent projet à travers la création ou la mise en œuvre de nouvelles actions.

L'équipe de salariés a été stable jusqu'en 2012 (notamment les permanents).

En septembre 2013, développement de l'accueil social : création du poste de l'écrivain public.

En septembre 2014, développement du secteur enfants (rythmes scolaires) et création du secteur 11-15 ans.

Le désengagement de la CAF du Rhône a diminué le nombre de postes de mise à disposition, passant de 5 en 2008, à 2 en 2014.

En 2011, l'équipe de l'Accueil du Jeune Enfant a connu quelques changements. Arrivée d'une nouvelle responsable et renouvellement de l'équipe des professionnelles (à près de 50%).

Pendant ces dernières années, l'utilisation du plan de formation a permis aux salariés d'adapter leurs compétences à celles requises par le poste de travail occupé



4

S'ENGAGER POUR L'AVENIR : ÊTRE LA MAISON DU LIEN

p.28 à 35

- LA MAISON DU VIVRE ENSEMBLE
- LA MAISON DES REPÈRES
- LA MAISON DES FAMILLES



NOTRE ENGAGEMENT ET L'AVENIR :

« Le centre social joue un rôle important dans les politiques de développement social des territoires urbains ou ruraux par sa vision globale, ses modes de gouvernance participative et la variété de ses interventions. Les liens forts qu'il tisse avec son environnement le conduisent depuis toujours à prendre sa part dans la recherche d'une société plus juste et plus harmonieuse. Le centre social est avant tout partenaire des habitants pour valoriser les potentialités de chacun, accompagner et soutenir des projets collectifs, développer des relations démocratiques et solidaires. Il se veut aussi un lien de citoyenneté active en favorisant les échanges et les espaces de coopération pour inventer ensemble des réponses aux questions qui se posent sur le territoire. Les élus, les institutions, les associations sont les partenaires indispensables du dialogue que le centre social engage pour renforcer les synergies et la cohésion sociale du territoire. Chacun compte ! »

Extrait : FCSF, « La fabrique des possibles » par Claudie Miller présidente de la Fédération des Centres sociaux de France.

Les centres sociaux se placent dans le mouvement de l'éducation populaire et réfèrent leur action à trois valeurs fondatrices.

- La dignité humaine
- La solidarité
- La démocratie

La dignité humaine, c'est le respect dû à tout individu, son droit à un accueil de qualité, quelle que soit son origine, sa condition, ses opinions.

La solidarité, c'est la possibilité donnée à tous les habitants de participer en fonction de leurs moyens, aux actions que propose le centre social.

La démocratie, c'est faciliter la participation, sous toutes ses formes, des habitants à la vie de leur quartier ; c'est développer l'information, faciliter les échanges, les rencontres entre les habitants ayant des modes de vie, des opinions différentes, dans le respect de chacun.

C'est aussi, l'attention que porte l'association à des questions de société qui concernent tous les citoyens et pour qui il semble important que des débats ou des actions particulières puissent avoir lieu.

Ces valeurs se retrouvent pleinement au centre social de St Just dont la vocation est d'être la « Maison du lien », qui se décline en 3 dimensions :

- **La dimension collective dans la « maison du vivre ensemble »**
- **La dimension individuelle et particulière dans la « maison des repères »**
- **La dimension d'intérêt plus familial dans la « maison des familles »**



Les pages suivantes présentent tour à tour ces 3 dimensions au travers d'enjeux et de finalités qui résument notre action dans chacune des maisons. Chaque maison ayant dans le projet associatif des objectifs, des actions associées déjà existantes ou en projet, ainsi que des indicateurs permettant de mesurer leur avancement et leur efficacité.





ENJEUX ET FINALITES DE NOS ACTIONS

PARTENARIAT :	Centre social animateur de la vie sociale locale, transversalité
FÉDÉRER :	Favoriser le lien social, faire se rencontrer les gens
OUVERTURE :	Sortir de son cadre de référence, sortir des murs
ENTRAIDE, BÉNÉVOLAT ET VIE ASSOCIATIVE :	Les habitants offrent leurs bonnes volontés au service de tous ; vie du conseil d'administration

OBJECTIFS

ACTIONS

INDICATEURS

<p>ANIMATEUR DE LA VIE SOCIALE LOCALE</p>	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Centre social initiateur d'évènements pour créer des occasions de rencontres dans le quartier :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Centre social initiateur d'évènements de quartier à l'initiative des habitants : semaine d'animation, fête de quartier, vide-greniers annuels - Participation aux projets de la ville (carnaval, biennale de la danse, enfance et nature, droits de l'enfant, ...) - <u>Travailler en partenariat :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Travail en réseau avec le collectif des travailleurs sociaux du 5è : veille sociale pour réfléchir aux besoins et se tenir au courant des actions - Multiples partenariats institués : collectif accompagnement scolaire du 5^{ème} avec animation du réseau des bénévoles ; réseau accueil petite enfance ; partenariat foyers d'hébergement-crèche ; classe passerelle école maternelle-crèche ; structures d'accueil de loisirs du 5è ; Conseil de quartier ; CIL Comité de quartier ; association des commerçants ; Nuits de Fourvière et de nombreux habitants - <u>Accompagnement des habitants dans la réalisation de leurs projets :</u> activités de loisirs ouvertes en autonomie, développement de « boîtes d'échanges entre voisins », groupement d'achat, accompagner l'expression de collectif habitants notamment à La Sarra, organisation de WE, pédibus école-centre de loisirs, ... 	<p>Objectifs de moyens :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de partenariats créés dans le secteur des personnes retraitées - 80% des structures partenaires représentées lors des réunions de réseau travailleurs sociaux - Bilan qualitatif des réunions partenaires : y a-t-il des nouveaux projets et réflexions, sur quels thèmes ? <p>Objectifs de résultat : Rendre les habitants acteurs des projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'habitants investis dans la conception et/ou dans la réalisation des évènements organisés par les habitants et le centre social. - Aboutissement d'au moins 80% des projets d'action accompagnés
--	--	--



OBJECTIFS	ACTIONS	INDICATEURS
<p>FÉDÉRER, FAVORISER LE LIEN SOCIAL</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Au travers des activités animées par le centre social : ALAE, accueil loisirs, crèche, accompagnement scolaire : moments communs à tous les âges ; sorties inter-secteur adultes/petite enfance - Organisation de moments conviviaux : repas habitants mensuels (y compris hors les murs), goûters partagés, fête de quartier annuelle, vernissage de la semaine d'animation, sorties pour les familles et les personnes isolées du quartier, repas bénévoles, ... <p>PROJETS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accueil des personnes retraitées au centre social : être un lieu ressources et créateur de lien, ouvrir un lieu d'accueil 	<p>Moments conviviaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Évolution du nombre de participants - Évaluation de l'ambiance : gaie, morose, interactivité entre les personnes, mixité, ... <p>Lieu d'accueil retraités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de personnes fréquentant le lieu d'accueil - Perception des habitants à recueillir par un questionnaire
<p>OUVERTURE</p>	<p>NOUVEAUTÉS ET PROJETS 2015 : <u>Éveiller la curiosité pour des activités nouvelles</u> * 11-15 ans : Ateliers hebdomadaires au collège Jean Moulin (jeux, cirque, yoga), lieu d'accueil bihebdomadaires et soirée mensuelle, groupe de création artistique. * ALAE 3-12 ans sur 3 écoles du quartier</p> <p><u>Favoriser l'accès à la culture</u> - Sorties familiales et culturelles : spectacle précédé d'un atelier parents-enfants (visite d'un théâtre, rencontre des artistes, ateliers cirque, ...) - Sorties des mercredis de l'accompagnement scolaire.</p>	<p>Cf. indicateurs de la maison des repères, page 33</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de familles participant aux sorties culturelles et familiales et nombre de familles renouvelant leur participation
<p>VIE ASSOCIATIVE ET BENEVOLAT</p>	<p>Intégration et accueil des nouveaux administrateurs : livret d'accueil du nouvel administrateur, formations proposées par la Fédération des centres sociaux du Rhône, faire vivre les statuts (2011).</p> <p>PROJET :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Relance de la commission bénévolat interne au centre social pour encourager leur participation, mieux reconnaître leur travail, garantir leur intégration dans les secteurs, les rendre ambassadeurs du centre social dans le quartier 	<ul style="list-style-type: none"> - Créer une nouvelle carte d'adhérent mettant en valeur les informations associatives (date de l'Assemblée Générale, qualité d'électeur, ...) - Intégrer la présentation du projet social dans la plaquette des activités - Évaluation croisée annuelle des bénévoles et des salariés sur les actions communes



ENJEUX ET FINALITES DE NOS ACTIONS



CENTRE DE RESSOURCES :	Lieu d'information et d'échanges
ACCOMPAGNER :	Valorisation et approfondissement des connaissances
AUTONOMIE :	Rendre les individus acteurs
ACCUEIL DE TOUS LES PUBLICS :	Quotient familial, souplesse inscription, proposer activités de loisirs ouvertes à tous

OBJECTIFS	ACTIONS	INDICATEURS
<p>ACCUEIL INFORMATION CENTRE DE RESSOURCES</p>	<p>Lieu d'information, d'échanges et d'orientation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accueil général du public : Toute personne qui franchi la porte du centre social sera accueillie, renseignée, dirigée en fonction de sa demande. Deux types de demandes : <ul style="list-style-type: none"> - liées aux activités internes du centre social - de public extérieur (urgence sociale, vie quotidienne, tourisme...). - Actions de développement social : ateliers socio-linguistiques, consommation et budget, alimentation, santé et vie quotidienne. - Accueil social : Ecrivain public. Soutien administratif proposé gratuitement à tous <p>NOUVEAUTÉ (depuis mars 2015) :- Dispenser la formation Faber & Mazlish sur la communication bienveillante adultes-enfants qui propose des outils simples et concrets pour favoriser les relations avec et entre les enfants. Thèmes abordés : « parler pour que les enfants/ados écoutent, écouter pour qu'ils parlent » « Frères et sœurs sans jalousie ni rivalité »</p> <p>PROJETS : développer un échange de services et de conseils</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Secteur enfance</i> : compléter l'espace de recherche 11-15 ans (édition d'une liste d'adhérents proposant des stages de 3è, de fiches métiers, ...) ; collaboration avec le collège pour accompagner les élèves exclus temporairement 	<p>Retour verbaux des habitants, taux de fréquentation du centre social</p> <p>Accueil social</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de demandes exprimées/an. - Nature des demandes exprimées - Nombre de personnes orientées par ou vers les partenaires <p>Faber&Mazlish Obtenir une moyenne de satisfaction des participants d'au moins 7/10 (questionnaire après chaque atelier)</p>



OBJECTIFS	ACTIONS	INDICATEURS
<p>ACCOMPAGNER : valorisation et approfondissement des connaissances</p>	<p>Contribuer à la réussite éducative de l'enfant</p> <ul style="list-style-type: none"> – Accompagnement scolaire primaire et passerelle collège – Stages ludo-éducatifs proposés pendant les vacances scolaires aux 6-10 et 11-15 ans – Classe passerelle crèche-maternelle <p>Mettre en confiance dans la pratique de la langue française</p> <ul style="list-style-type: none"> – Ateliers sociolinguistiques d'apprentissage du français : ces ateliers sont proposés comme un tremplin vers davantage d'autonomie dans la vie quotidienne et/ou l'accès à des formations diplômantes et au travail. Depuis 2012 une attention particulière est donnée pour apporter une réponse plus individualisée (au lieu de cours collectifs systématiques). <p>NOUVEAUTÉS :</p> <ul style="list-style-type: none"> – mercredis de l'accompagnement scolaire : programme trimestriel d'activités et sorties – passerelle accompagnement scolaire collège 	<p><i>Objectif de résultat pour les ALAE et le collège</i></p> <p>Le centre social est intégré dans le maillage éducatif :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Équipe stable pour que les jeunes aient des référents – Mesurer comment les enfants et collégiens ont repéré le centre social comme un relais en mesurant la présence de nouveaux enfants aux événements du quartier.
<p>FAVORISER L'AUTONOMIE : rendre acteur</p>	<p>Cet objectif est commun à tous les secteurs et se retrouve dans les projets pédagogiques de la crèche, de l'accueil de loisirs, des ALAE, de l'accompagnement scolaire.</p> <p>D'autres actions le déclinent :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Vendredis à table – Ateliers consommation et budget – Départs en vacances 	
<p>PROPOSER DES ACTIVITÉS ACCESSIBLES FINANCIÈREMENT À TOUS</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Tarifs au quotient familial aux activités et services – Souplesse des inscriptions – Activités de loisirs pour tous (9 activités de loisirs et artistiques) 	<p>Tous les quotients familiaux sont représentés parmi les adhérents du centre social (cf statistiques)</p>





ENJEUX ET FINALITES DE NOS ACTIONS

LIENS FAMILIAUX :	favoriser le lien parents-enfants
RENCONTRE :	faire se rencontrer les parents
ECHANGE ET PARTICIPATION :	créer un lien parents-enfants-professionnels, intégrer les parents dans la vie du centre social, leur donner une place

OBJECTIFS	ACTIONS	INDICATEURS
FAVORISER LE LIEN PARENTS-ENFANTS	<p>Favoriser le lien et contribuer à valoriser les parents aux yeux de leurs enfants</p> <ul style="list-style-type: none"> – Sorties familiales et repas habitants co-organisés avec les parents – Crèche : activités bricolage et spectacles réalisés par des parents <p>NOUVEAUTÉ :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Sorties familiales et culturelles : spectacle précédé d'un atelier parents-enfants (visite d'un théâtre, rencontre des artistes, ateliers cirque, ...) <p>PROJET :</p> <ul style="list-style-type: none"> – <i>Petite enfance</i> : journée pique-nique en WE, interventions thématiques, accueil des parents une journée à la crèche. 	<p>Nombre d'habitants investis dans la conception et dans la réalisation des sorties et repas habitants.</p> <p>Nombre de familles participant aux sorties culturelles et familiales et nombre de familles renouvellent leur participation</p> <p>Avis croisés des parents et des professionnels de la crèche recueillis via un questionnaire</p>



<p>FAIRE SE RENCONTRER LES PARENTS</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Crèche : temps d'accueil café quotidien, petit déjeuner mensuel pendant lesquels les parents sont invités à rester à la crèche - Lieu Accueil Parents dans 2 écoles du quartier - Centre de loisirs : pour rencontrer les parents, 4 moments d'accueil aménagés sur la journée et organisation de moments conviviaux (apéritifs, repas, expos, spectacles,) - Centre social est initiateur d'évènements en collaboration avec les habitants pour créer des occasions de rencontre dans le quartier : fête de quartier, vide-greniers, repas habitants, goûters d'inauguration des boîtes d'échanges entre voisins <p>NOUVEAUTÉS ET PROJETS : Ateliers Faber & Mazlish sur la communication bienveillante adultes-enfants qui propose des outils simples et concrets pour favoriser les relations avec et entre les enfants. Thèmes abordés : « parler pour que les enfants/ados écoutent, écouter pour qu'ils parlent » « Frères et sœurs sans jalousie ni rivalité »</p>	<p>Lieu Accueil Parents (LAP) : nombre de participants et thématiques des échanges</p> <p>Faber&Mazlish obtenir une moyenne de satisfaction des participants d'au moins 7/10 (questionnaire après chaque atelier)</p>
<p>INTEGRER LES PARENTS DANS LA VIE DU CENTRE SOCIAL</p>	<p>Créer un lien parents-enfants-professionnels</p> <ul style="list-style-type: none"> – Accueil des parents : nouvel espace créé à la crèche (aménagement de l'entrée), accueil café quotidien. – Coéducation : passage de relais et temps partagés avec les parents à la crèche, à l'accompagnement scolaire, au centre de loisirs. <p>Participation des parents</p> <ul style="list-style-type: none"> – <i>Crèche</i> : interventions et spectacles réalisés à la crèche par des parents, outils photos et livres « mots d'enfants » pour favoriser les échanges, échanges de livres crèche-maison. <i>Sorties familiales</i> co-organisées avec les parents. <p>PROJET : Commission crèche à relancer</p>	<p>Moyen : faire connaître aux parents et aux enfants les propositions du centre social</p> <p>Objectif de résultat : % d'adhérents inscrits dans plusieurs activités</p>



5. Conclusion

Ce projet social et familles 2015-2019 construit au cours de l'année 2014/2015 par tous les acteurs de l'association ; salariés, administrateurs, a été générateur de nombreuses rencontres internes de l'équipe partiellement renouvelée, rajeunie, vers de nouveaux engagements mais aussi vers des rencontres plus externes tournées vers les habitants et ceci avec un réel dynamisme.

Ce projet a donc trouvé une écoute dans le quartier et auprès des partenaires de l'arrondissement et des financeurs. Il s'est appuyé sur les précédents projets pour évoluer avec la volonté de repenser la place du centre social à l'heure où des nouveautés lui incombent désormais (ouverture plus large au public, rythmes scolaires, LAP...).

L'évaluation occupe une place importante dans le travail réalisé. Non seulement elle correspond à une exigence des financeurs, mais elle est aujourd'hui l'outil indispensable pour se questionner face au renouvellement du projet social dans un environnement évolutif.

Ce projet social et familles accompagnera dans les années futures l'ensemble de l'équipe salariés-administrateurs et devra être un outil, une base de travail de référence, accessible à tous.

Le Centre Social de Saint Just poursuivra l'engagement qu'il s'est fixé, avec les habitants, avec la volonté **« de faire entendre leur parole et de soutenir et promouvoir la prise de responsabilité dans la vie sociale.... Il garantit l'existence d'un espace de rencontre et d'échange, repère et soutient les initiatives, développe des partenariats. »** (Extrait de Notre philosophie par la Fédération des centres sociaux du Rhône)»

Le Conseil d'Administration remercie toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce projet.



6

ANNEXES

- ÉVALUATION DU PROJET SOCIAL 2011-2015
- AXE ÉCOLES-COLLÈGE-QUARTIER
- SYNTHÈSE DE LA RENCONTRE ENTRE ACTEURS DU CENTRE
- ORGANIGRAMME
- LETTRE « JUST UN LIEN »
- AFFICHE DES ÉVÈNEMENTS :
Semaine d'animation
Fête de quartier
Vide-greniers



Évaluation

du projet social 2011-2015

Mise à jour : 22/09/2014

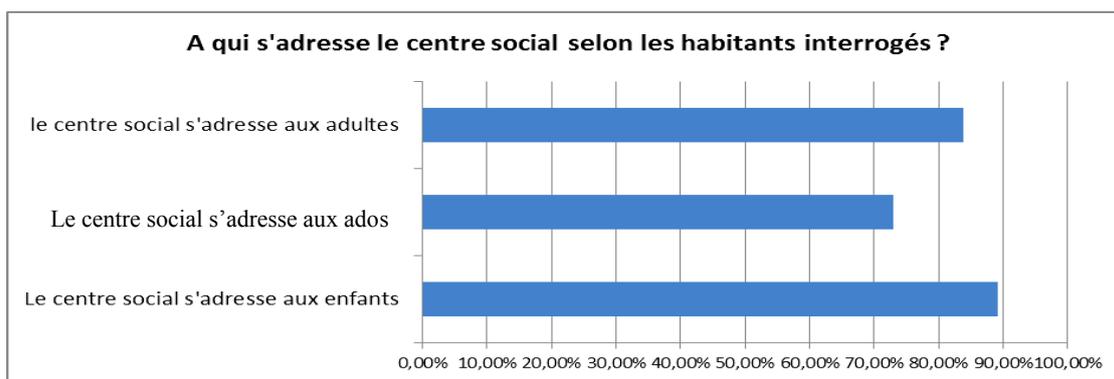


INTRODUCTION

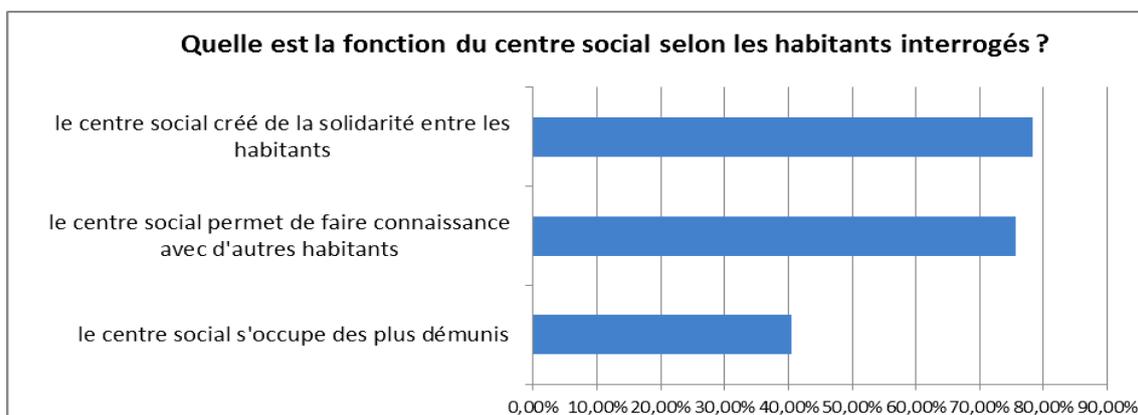
« **Qu'est-ce qu'un Centre Social ?** », avons-nous demandé lors d'une enquête en avril 2014 aux habitants de St Just, adhérents ou non du Centre Social. La réponse laisse apparaître deux enseignements.

- Le Centre Social est un lieu qui **s'adresse à tous** : enfant, adulte, adolescent, personne du troisième âge...
- Il est générateur de **solidarité** et de **rencontre** entre les habitants du quartier

Ainsi, à la question « à qui s'adresse le Centre Social ? » on note une absence de réponse discriminante. La réponse des habitants est sans appel, le Centre Social s'adresse à tous.



Lorsque l'on interroge ces mêmes habitants sur la fonction d'un Centre Social, la réponse est aussi très tranchée : Le Centre Social permet de faire connaissance avec d'autres habitants et crée de la solidarité entre eux. De manière surprenante, la question de l'aide aux plus démunis apparaît en retrait par rapport aux deux précédentes fonctions.



Ainsi, les habitants du quartier et usagers du Centre Social se sont appropriés la définition institutionnelle d'un Centre Social donnée par la Caf :

- Un équipement de proximité à vocation sociale globale
- Un équipement à vocation familiale
- Un lieu de l'animation de la vie sociale
- Un lieu d'intervention sociale concertée et novatrice

C'est en fonction du regard porté par les habitants et de leurs besoins exprimés que l'équipe du Centre Social a rédigé l'évaluation de son projet social 2011-2015.

Table des matières

1. Le Centre Social créateur de lien social et de solidarité	4
ARBRE OBJECTIF 1 : Favoriser l'insertion sociale de tous les publics	
A- Le Centre Social, un lieu repéré dans le quartier ?	5
B- L'accueil, élément déterminant pour que le Centre Social puisse renforcer son implication dans le quartier	44
C- Un objectif commun pour toutes les actions menées au Centre Social : rassembler les habitants, leur permettre de faire connaissance.	44
1. Le groupe d'habitants	44
2. Les ateliers adultes	7
3. La semaine cadeaux	45
4. Le lien intergénérationnel comme soutien à la parentalité.....	45
D- Le Centre Social est un lieu de solidarités.....	8
1. Les bénévoles	8
2. L'écrivain public	8
3. Une participation financière basée depuis toujours sur le quotient familial.....	9
4. Des places réservées pour les situations d'urgence	10
5. Une solidarité entre familles du quartier favorisée par le Centre Social	10
2. Le Centre Social est un lieu favorisant la participation des habitants	11
ARBRE OBJECTIF 2 : Développer la citoyenneté en favorisant la participation des habitants, des usagers, à la vie du Centre Social et du quartier	
A- Un fonctionnement associatif où s'exerce une démocratie de proximité	50
1. Des habitants élus en CA et au CE	50
2. Des bénévoles très présents et essentiels	50
3. Des habitants acteurs aux côtés des professionnels.....	51
4. Des habitants investis dans les événements de quartier	51
B- Une organisation interne performante.....	52
1. Des interactions fortes entre les secteurs du Centre Social	52
2. Une dynamique de créations d'actions menées par des professionnels	52
C- Un Centre Social force de propositions pour des actions innovantes	52
1. A travers des événements	53
2. Par des actions innovantes en réponse aux besoins du quartier et des politiques de la ville de Lyon et de la CAF	53
3. Les actions du Centre Social évoluent, guidées par une écoute attentive des besoins des usagers	54
ARBRE OBJECTIF 3 : Maintenir et développer le travail partenarial engagé dans l'arrondissement	
A- Un accueil personnalisé	55
1. Une écoute attentive des besoins	55
2. Un accueil qui permet une transversalité.....	55
B- Une adaptation de l'offre aux nouveaux besoins	55
1. Les permanences de l'écrivain public renforcées	55
2. Centre de loisirs : augmentation du nombre de jours d'ouverture.	55
3. Des ateliers de langue française à la demande.....	56
4. Une évolution qualitative de l'accueil petite enfance	56
C- Des partenariats étoffés qui confirment les actions menées	56
1. Lien avec les écoles.....	56
2. Lien entre travailleurs sociaux	57
3. Les événements de quartier pour enrichir les partenariats.....	58
Conclusion	20
Annexe	22 à

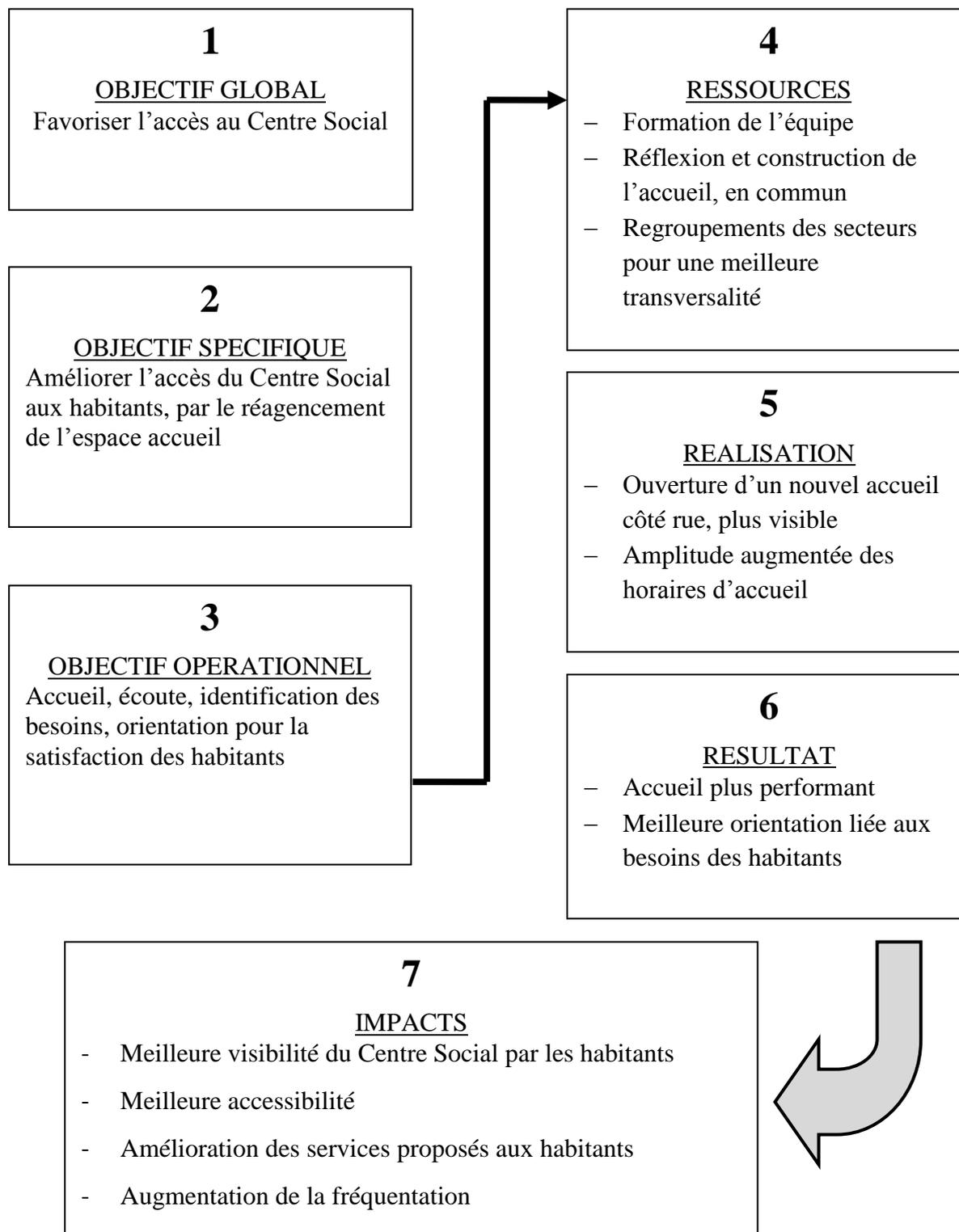


1. Le Centre Social créateur de lien social et de solidarité

OBJECTIF 1

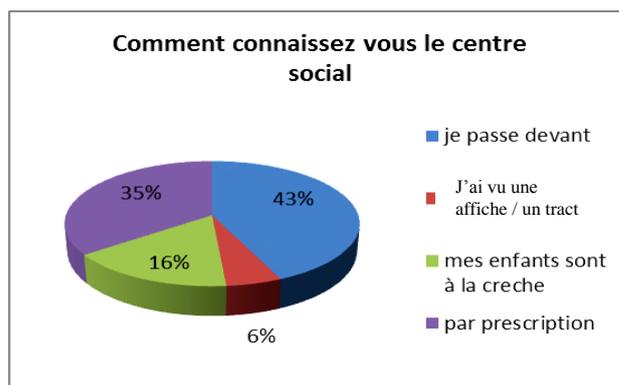
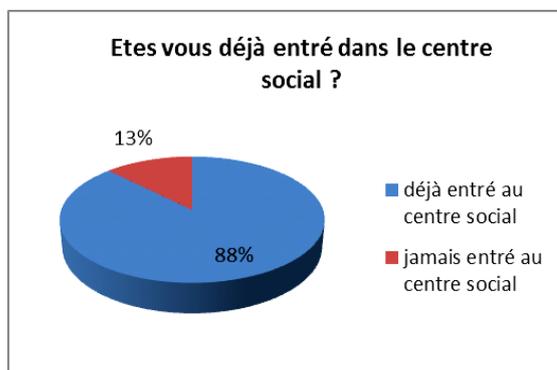
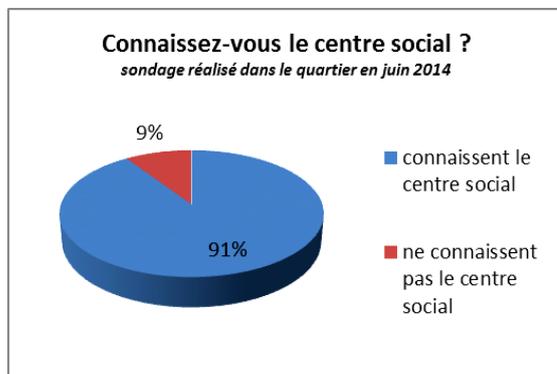
FAVORISER L'INSERTION SOCIALE DE TOUS LES PUBLICS

FAVORISER L'ACCES AU CENTRE SOCIAL



A- Le Centre Social, un lieu repéré dans le quartier ?

Le Centre Social est-il connu par les habitants du quartier ? Perçoivent-ils cet équipement de proximité et conçoivent-ils son utilité ?



Le sondage réalisé dans le quartier renvoie une réalité positive : 90.6% des personnes interrogées connaissent cet équipement. 87.50% d'entre elles étaient déjà entrées dans le Centre Social.

Afin de renforcer sa présence dans le quartier, le Centre Social a souhaité réaménager ses locaux. L'objectif était de permettre une meilleure visibilité en positionnant l'accueil sur la rue des Farges et non plus dans une impasse en retrait du flux de passants.

L'accueil dispose désormais d'une grande pièce dans laquelle travaille la secrétaire. Cette pièce permet un affichage des informations par panneaux et présentoirs. Cet espace d'accueil est également plus convivial. On y trouve désormais des chaises et un accès internet, pour l'instant peu connu (par seulement 35% des personnes interrogées).

L'inauguration du nouvel accueil a été organisée en mai 2013 avec installation sur le trottoir d'une terrasse d'un jour avec transats, panneaux d'affichage, limonade offerte. Plusieurs secteurs du Centre ont collaboré avec des habitants à la réalisation d'un mur végétal et d'un jardin partagé : kiwis, salades, tomates-cerise... étaient à la disposition des gourmands dans des bacs rue des Farges.

L'équipe du Centre Social travaille d'une manière continue à renforcer sa visibilité dans le quartier et s'appuie pour cela sur ses locaux réaménagés et rénovés. La prochaine étape repose sur une signalétique améliorée sur la rue (panneau type enseigne, images sur les volets, ...).

Aujourd'hui, 43% des personnes interrogées affirment connaître le Centre Social « parce qu'elles passent devant ».

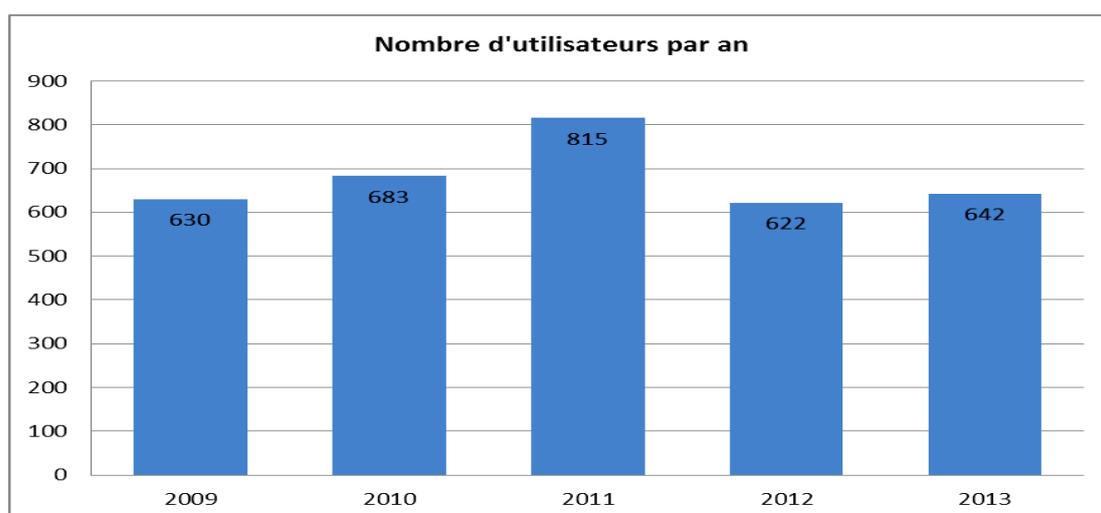
Le Centre Social est attaché au fait que les nouvelles et anciennes activités continuent à avoir lieu dans ses locaux pour mieux le faire découvrir.

Par ailleurs, on notera le développement d'évènements repérés dans le quartier qui permettent au Centre Social de provoquer la rencontre avec les habitants et ses adhérents. De la même manière, les nouveaux partenariats créés avec le lycée Jean Moulin ou le projet ados permettent de générer de nouveaux adhérents.

La lettre d'information du Centre Social « Just un lien » (*ci-jointe en annexe*) participe à cette politique de communication tournée vers les habitants du quartier. La création récente d'une nouvelle mise en page rend le support plus attractif. A ce sujet, les adhérents interrogés lors de l'Assemblée Générale du 22 avril 2014 affirment à 90% leur intérêt pour ce support d'information.

De même, en 9 ans d'existence et de développement, le site Internet (<http://cssaintjust.free.fr>) créé et vivant grâce à des bénévoles adhérents, a vu ses visites doublées. Il est le reflet des nouvelles habitudes du public et de l'extension des nouvelles technologies. Il permet d'être la vitrine via Internet des informations, des actualités en avant-première pour un public plus large et est aussi un point de repère, d'informations, de rappel pour les adhérents tout au long de l'année.

Si l'ensemble de ces actions rend compte de la vivacité du Centre Social et de sa volonté d'ouverture sur le quartier, le nombre d'utilisateurs reste stable depuis 2009 :



B- L'accueil, élément déterminant pour que le Centre Social puisse renforcer son implantation dans le quartier.

Le réaménagement des locaux avait certes comme objectif que le Centre Social soit physiquement mieux repéré mais voulait surtout favoriser un accueil individualisé de qualité. Parallèlement aux travaux, tous les secteurs ont contribué à une réflexion sur l'accueil des habitants en 2013 et ont ainsi confirmé ou mis en place des outils d'accueil personnalisés dont nous reparlerons dans le chapitre 2 de notre évaluation. Tous partagent l'idée principale que l'accueil est plus pertinent lorsque chaque acteur va au-devant des habitants, sans attendre que les gens rentrent dans les locaux.

Les adhérents ont été interrogés sur l'utilité de cet aménagement des locaux. 87% d'entre eux estiment que le nouvel aménagement facilite l'accueil des adhérents et des habitants.

C- Un objectif commun pour toutes les actions menées au Centre Social : rassembler les habitants, leur permettre de faire connaissance.

1. Le groupe d'habitants

Nouveauté 2013 à St Just, un groupe d'habitants, ayant fait connaissance lors des sorties familiales organisées par le secteur adulte, s'est constitué et a demandé au centre de les accompagner dans leur projet de départ en vacances. Une vingtaine de familles le compose et prépare avec la conseillère en Économie Sociale et Familiale, les sorties familiales et le week-end de vacances annuel.

Pour financer ces vacances, le groupe d'habitants, à son initiative, organise tous les mois un repas pour tous les habitants qui le souhaitent. Alternent au fil des mois les menus inspirés de la cuisine du monde : tajine, repas marocain, indochinois, ...

Une attention particulière est portée à l'acceptation de la différence, à l'accueil des enfants : les repas se passent désormais au n°37 de la rue pour que les enfants aient un espace de jeux. Les menus sont choisis collectivement dans le souci du respect des coutumes de chacun.

En juin 2013, le groupe d'habitants est ainsi parti en week-end à Cassis associant à ce projet 20 personnes intégrées par la conseillère ESF qui dispose de 50% des places réservées pour le public rencontré dans le cadre de l'aide sociale.

Ce groupe d'habitants est emblématique de la volonté du Centre Social de provoquer la rencontre. Les adhérents du Centre estiment par ailleurs à 90% qu'il s'agit d'une des principales fonctions du Centre Social de St Just.

75,7% des habitants du quartier interrogés sur cette même question confirment qu'il s'agit d'une des missions fondamentales du Centre Social de St Just. 78,4% de ces mêmes habitants estiment également que le Centre Social permet de créer de la solidarité entre les familles du quartier.

2. Les ateliers adultes

Ces derniers permettent également de créer du lien entre les habitants. Ainsi, et à titre d'exemple, ont été réunis dans le même atelier d'initiation à l'informatique mené par Mirly Solidarité des personnes orientées par la conseillère ESF ou par l'écrivain public et des personnes de l'atelier sculpture : 2 sessions organisées en 2012, 4 participants par session.

Les activités traditionnelles, dont certaines existent depuis plus de 20 ans aux côtés d'autres plus récentes sont le reflet de ce lien entre habitants, elles favorisent la mixité sociale et de générations autour d'un intérêt commun et choisi.



NOMBRE D'INSCRITS PAR ATELIER			
	2011	2012	2013
Aquarelle	9	12	13
Dessin	8	11	13
Sculpture	105	101	107
Gymnastique	48	43	50
Couture	25	24	24
Peinture décorative	20	17	16
Réfection de sièges	12	14	7
Atelier conversation	14	20	42
Atelier ECLER	16	16	
Yoga	12	16	17

3. La semaine cadeaux

Cet évènement est organisé annuellement au mois de décembre depuis une dizaine d'années. 9 activités, animées par des salariés et/ou des bénévoles sont proposées et connaissent un vif succès. Les ateliers, dont les sujets sont divers permettent aux personnes inscrites de se rencontrer et de découvrir de nouvelles activités manuelles et / ou artistiques.

4. Le lien intergénérationnel comme soutien à la parentalité

Dans toutes activités organisées, le Centre Social a le souci de favoriser le lien familial mais aussi les échanges entre générations.

Les sorties familiales rassemblent depuis 2011 environ une trentaine de famille et plus de 60 inscrits :

<u>Nombre d'inscrits</u>	Personnes	Familles
2011	71	25
2012	65	23
2013	69	32

À la crèche **Justin Justine**, l'équipe invite les parents à des réunions parents-professionnels plusieurs fois dans l'année pour présenter l'équipe et permettre à chacun d'échanger et dialoguer sur leur quotidien et sur les questions liées au sommeil, à la propreté, à l'alimentation.

Ainsi, en 2011, une maman a mené une activité Yoga avec les tout petits 1 fois/semaine sur une dizaine de séances. En 2012, une maman orthophoniste a encadré un groupe d'enfants avec 1 professionnel autour du langage...

Les fêtes de Noël et de fin d'année sont autant de temps conviviaux qui alimentent le lien. En 2011, 2012 et 2013, des parents artistes de profession ont organisé des spectacles.

Des ateliers parents-enfants sont organisés annuellement comme l'atelier bugnes qui au mois de février permet de rassembler une dizaine de personnes de familles différentes, des parents et des grands-parents autour d'un atelier convivial.

Le secteur enfant organise régulièrement **des sorties communes centre de loisirs-crèche et foyer d'hébergement de la MAM avec les parents des enfants**: en 2013 et 2014 par exemple, 2 sorties neige aux plans d'Hotonnes, un pique-nique au lac de Meyzieu avec les familles (45 participants).

D- Le Centre Social est un lieu de solidarités ?

1. Les bénévoles

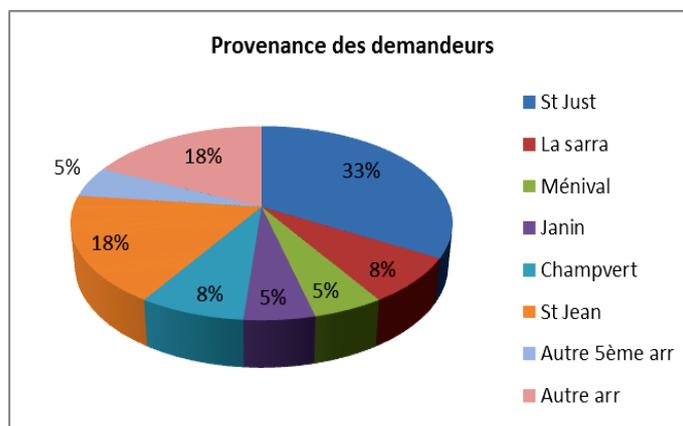
Le Centre Social est un lieu de solidarités grâce en tout premier lieu aux bénévoles qui s'y investissent grandement et permettent à plusieurs services d'être proposés au Centre Social. 47 personnes bénévoles œuvrent au Centre Social dans 14 activités, notamment l'atelier langue française et l'accompagnement scolaire, le conseil d'administration.

2. L'écrivain public

Autre nouveauté 2013 à St Just, la création d'un service d'écrivain public. Les permanences ont lieu sans rendez-vous tous les mardis matin de 9h30 à 11h30 (vacances scolaires incluses) et le jeudi sur rendez-vous de 14h00 à 16h00 dans les locaux du Centre Social de St Just. La 1ère permanence a eu lieu le 23/10/12. Après un fonctionnement basé sur le bénévolat de 3 personnes entre octobre 2012 et février 2013 le Centre Social a créé un poste en CDD.

L'écrivain public accueille tous les demandeurs, il n'est pas nécessaire d'être adhérent ou de résider dans le quartier. Ce service est totalement gratuit (y compris les photocopies). L'objectif est que chaque demandeur reçoive une réponse, que ce soit directement ou par orientation vers le service compétent.

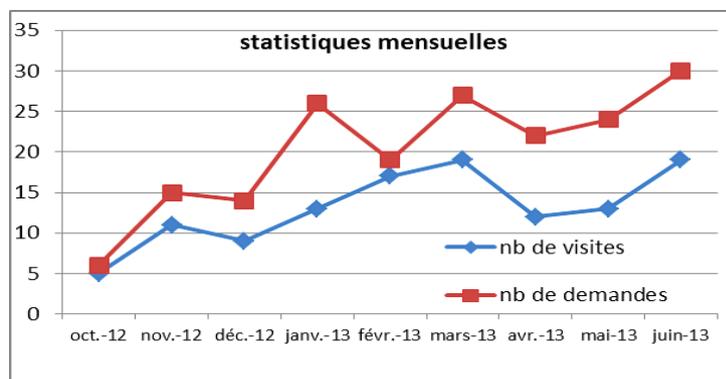
En 33 permanences, l'écrivain public a accueilli 118 demandeurs et répondu à 183 demandes (un demandeur peut être porteur de plusieurs demandes) :



Ce faisant, l'écrivain public cherche à éviter la marginalisation : tout est fait pour que le demandeur reste acteur dans la réponse à son besoin. Lorsque les demandeurs ne savent pas lire, on leur apprend à repérer des logos sur des documents. L'idée est de les rendre acteurs et non spectateurs.

En complément du service écrivain public et pour répondre à une forte demande, des ateliers « tri de documents administratifs » ont été mis en place et ont rassemblé 6 personnes. Le but de cette action est la recherche d'une plus grande autonomie dans la gestion des documents administratifs.

Le développement de ce service s'est fait en partenariat avec le réseau social constitué par la conseillère ESF et par le biais de diffusion de tracts apportés physiquement dans les structures et services publics proches du quartier. La promotion de l'écrivain public, a permis à ce service d'être repéré au-delà de la limite du quartier puisque seulement 33% des demandeurs proviennent de St Just.



3. Une participation financière basée depuis toujours sur le quotient familial

Le quotient familial est, par choix du Centre Social de St Just, la seule règle tarifaire appliquée, que ce soit pour les services d'accompagnement social ou les activités. Le Centre Social tient à garantir l'accès à tous, ainsi les moyens financiers ne doivent pas être un frein à la participation. Lorsque la situation l'impose, une décision spécifique est prise avec les personnes concernées afin que le coût ne soit jamais un barrage. Ainsi, des solutions innovantes sont parfois envisagées entre les personnes concernées comme par exemple la mise en place d'un contrat d'échange de service : des adultes sans revenus participent aux activités adultes contre une participation aux activités du Centre Social (bénévolat, rénovation).

L'évolution du tarif (application des directives CAF) horaire moyen de l'accueil petite enfance signe l'évolution du public accueilli.

Tarif Horaire Moyen Accueil Petite Enfance			
	2011	2012	2013
Participation financière des familles	1,38€	1,29€	1,12€

De la même manière, la participation financière est calculée selon le quotient familial pour le centre de loisirs.

On note que le Centre Social a choisi d'appliquer un forfait pour l'accompagnement scolaire : 10€/trimestre.

Par choix et non en fonction d'une directive de la CAF, le Centre Social de St Just, a choisi et renouvelé au fil de ses projets, de tarifier le coût des sorties familiales et des activités adultes en fonction du quotient familial. Ce tarif permet de payer le salaire des intervenants, le coût de l'énergie et des locaux n'étant pas répercutés.

Cette mixité est saluée par les adhérents qui estiment qu'au « Centre Social cohabitent des gens de milieux très différents où chacun trouve sa place » (100% des adhérents interrogés partagent cet avis)

4. Des places réservées pour les situations d'urgence

Les services et activités sont organisés avec des places réservées pour les situations d'urgence afin de garantir l'accès permanent à un public plus fragilisé ou résidents dans les structures partenaires du Centre Social (foyer d'hébergement, Maison des Amies du Monde, ...).

C'est le cas à la crèche Justin Justine, le Centre Social étant partenaire de la Mairie à ce sujet avec les crèches Alix et Trion. Pour les sorties familiales des places sont également réservées ainsi que pour les activités adultes.

5. Une solidarité entre familles du quartier favorisée par le Centre Social

Dons matériels

L'équipe de la crèche, lorsqu'elle est sollicitée, facilite le lien entre les familles pour des dons de vêtements, échange de poussettes, prêt de matériel de puériculture.

Lien de voisinage

Le Centre social partage ses locaux (une partie au-dessus, est réservée aux logements sociaux de Notre Dame des Sans Abri, notre propriétaire) et favorise le lien entre locataires et Centre Social, pour une meilleure cohabitation. L'objectif est d'améliorer le quotidien et la qualité de vie de l'espace commun (faire connaissance, planifier les tours de ménage de l'allée, la sortie des poubelles, se donner des informations...).

Des rencontres-voisins ont lieu trimestriellement. Elles permettent aussi la mise en contact entre communautés émigrantes.

Redistribution du bénéfice des événements de quartier organisés par le Centre Social

Organisé annuellement depuis septembre 2012, le vide-grenier du quartier de St Just connaît depuis le début un vif succès, tant par son nombre d'exposants (100% des emplacements proposés ont été réservés) que de fréquentation (600 personnes estimées). Le Centre Social a ainsi décidé depuis 2012 de donner le surplus financier lié à l'organisation, à une structure sociale : le bric à brac de Vaise (Foyer Notre Dame des Sans Abris), par le biais des dons de vêtements non vendus et au secteur « accompagnement scolaire » du centre social en 2012 et la Maison des Amies du Monde en 2013.

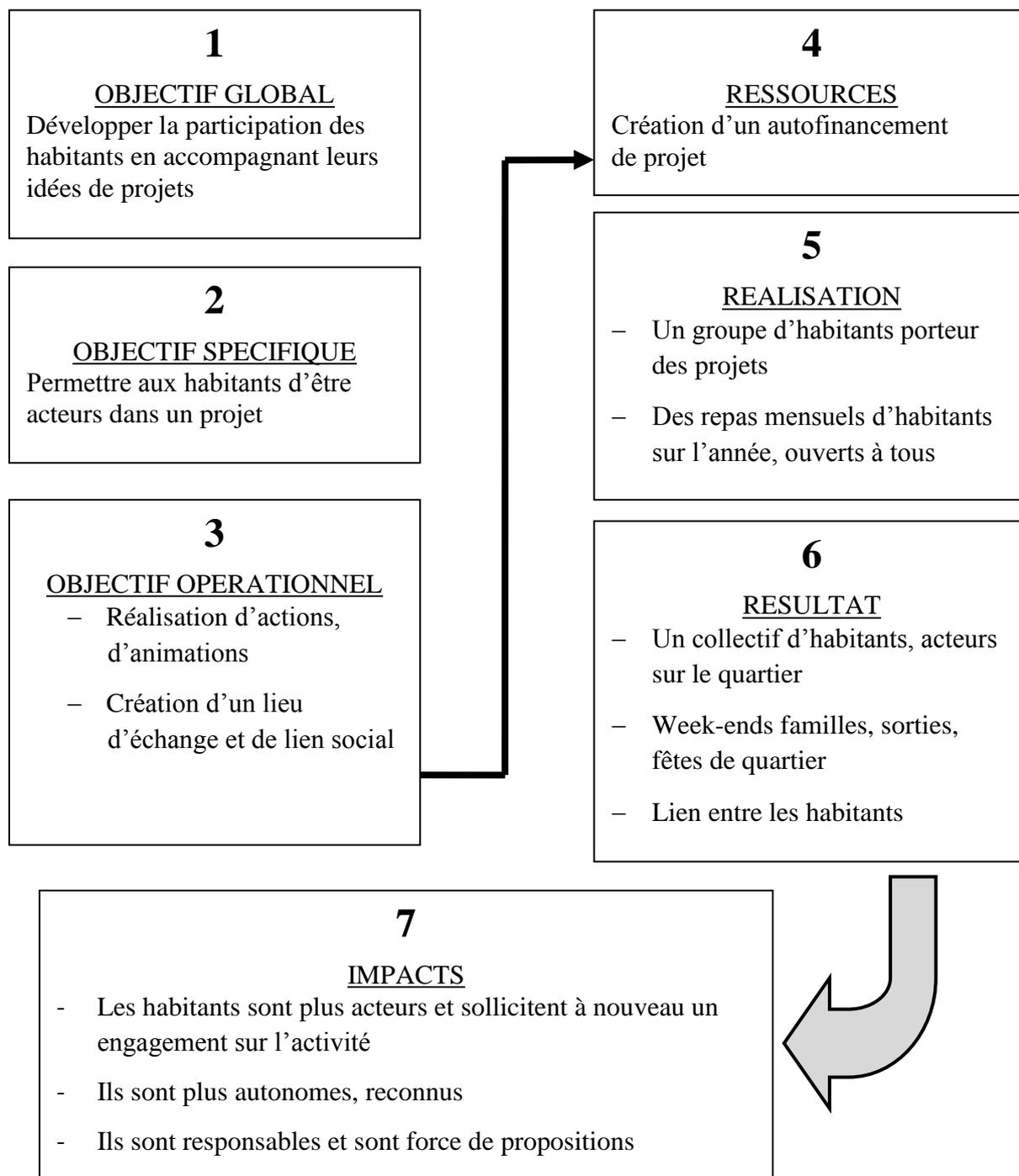


2. Le Centre Social est un lieu favorisant la participation des habitants

OBJECTIF 2

Développer la citoyenneté en favorisant la participation des habitants, des usagers, à la vie du Centre Social et du quartier.

ACCOMPAGNEMENT ET SOUTIEN AUX INITIATIVES DES HABITANTS



A- Un fonctionnement associatif où s'exerce une démocratie de proximité

1. Des habitants élus en Conseil d'Administration (CA) et au Comité Exécutif (CE)

Le Centre Social bénéficie d'habitants engagés et présents dans le fonctionnement associatif de la structure. Chaque année lors de l'Assemblée Générale, leur participation bénévole est renouvelée ou diversifiée. Les bénévoles sont rassemblés avec les professionnels pour marquer leur attachement à cette structure.

En AG, des postes sont à pourvoir au sein du CA. Certains sont réservés aux habitants /adhérents, d'autres à des associations du quartier. Le personnel du Centre Social est moteur pour proposer aux adhérents de s'y investir afin que le CA soit représentatif des différents secteurs d'activités du centre.

Dans ce sens, le Centre Social propose à ses administrateurs de financer les formations dispensées par la Fédération des Centres Sociaux « exercer sa fonction d'administrateur » par exemple. Dans ce cadre en 2010/2011 un groupe d'administrateurs a proposé à l'AG une modification des statuts de l'association. Ce groupe a travaillé, construit avec la direction, les adhérents, la Fédération des Centres Sociaux du Rhône ; il a repensé, rebattu complètement les statuts de l'association. Le changement fondamental est la plus grande collégialité de l'équipe dirigeante ; chaque année, la répartition de cette équipe pouvant être traditionnelle (président, trésorier etc.) ou répartie en missions (employeur, finances, vie associative etc...) au sein d'un Comité Exécutif de 3 à 5 personnes. Ces nouveaux statuts ont été votés lors de L'AGE du 6 juin 2011.

Depuis octobre 2013, sur une initiative d'innover et de maintenir une sorte de « veille » sur tous les points à discuter, les CA sont tour à tour institutionnels ou thématiques. Précédemment, le travail en commissions était pratiqué. À présent, les Conseils d'Administration thématiques permettent de dialoguer avec les professionnels, de débattre et d'enrichir les projets. A titre d'exemple, un CA thématique a permis de présenter le projet social en 2013 et un autre en janvier 2014 a alimenté le débat sur le projet d'accueil des 11-15 ans. Les membres du CE travaillent en collaboration avec le directeur du Centre Social. Une lettre d'information CE-salariés et CA a été créée fin 2013 pour que chacun soit au même niveau d'information.

2. Des bénévoles très présents et essentiels

Nous avons rappelé le grand investissement des 47 bénévoles au Centre Social, qui permet à plusieurs services d'être actifs au sein du Centre Social, notamment l'atelier langue française et l'accompagnement scolaire. Afin de leur donner une plus juste place, une commission bénévolat a été organisée en 2013. Cette commission regroupait des membres du CA ainsi que la responsable accompagnement scolaire et la direction. Son objectif était de mieux connaître les différentes formes de bénévolat et d'être plus attentif à l'accueil des bénévoles. Un livret d'accueil est en cours de rédaction.

Nous recensons au Centre Social trois profils de bénévoles qui souvent se « déplacent » dans ces profils :

Les bénévoles ponctuels : ils aident au fonctionnement des activités, des événements festifs

Les bénévoles décisionnaires : ils sont présents en CA et CE

Les bénévoles au quotidien : ils rendent service dans des activités et pour tout besoin ponctuel.

Le renouvellement de ces bénévoles est régulier, avec un « noyau dur » de 15% de l'effectif qui reste en place.



3. Des habitants acteurs aux côtés des professionnels

Afin de favoriser l'échange et le lien avec les adhérents, chaque secteur veille à inclure dans son fonctionnement des habitants et des parents. Illustration à la crèche Justin Justine et dans le secteur adultes.

À la crèche

L'équipe de la crèche essaie de faire en sorte que les parents soient acteurs et participent à l'animation du lieu. Ils proposent des ateliers, des spectacles, des dons de vêtements, de poussettes...

Un atelier langage avec une maman orthophoniste a été animé pour les enfants en 2012 ; un atelier yoga pour les enfants a été dispensé par une autre en 2011.

D'autre part, des parents comédiens donnent des spectacles : Noël 2012, juin 2013, Noël 2013 et d'autres ont participé à l'aménagement de la crèche (étagères, montage de meubles) et à la construction d'une cabane de rangement dans la cour en juin 2011.

Dans le secteur-adultes

En 2012, un Groupe d'Habitants s'est créé, avec pour objectif d'organiser un week-end familles. Il fonctionne avec le secteur-adultes du Centre Social. Utilisateurs du service d'aide pour le départ en vacances, ils s'investissent, en contrepartie, en qualité de bénévoles : peinture d'une salle, installation de la nouvelle cuisine de « l'appartement », cuisine pour les dîners habitants et le repas de la fête de quartier ; projet de proposer un goûter à la crèche.

En 2013 un bel élan au sein de l'atelier sculpture, en vue de participer à l'achat d'un nouveau four de poterie, la moitié du prix de ce four a été récoltée sous forme de dons « sonnants et trébuchants ». Ainsi dès la rentrée 2014 la centaine d'adhérents de cet atelier pourra inaugurer ce four dans un espace réaménagé, dépoussiéré, repeint grâce aussi aux bras d'une équipe « salariés et adhérents bénévoles » investie une bonne partie de l'année.

4. Des habitants investis dans les évènements de quartier

Le Centre Social fédère et peut compter, pour l'organisation de ses évènements de quartier, sur des habitants qui, bénévolement, participent aux animations ponctuelles : fêtes de quartier, vide grenier...

La fête de quartier de mai 2013 a ainsi permis de présenter les activités proposées au Centre Social grâce à des adhérents ayant fait des démonstrations de sculpture, de peinture.

De même, la fête de quartier de mai 2014 a rassemblé de nombreux bénévoles :

- 12 personnes : Animateurs d'activités (bénévoles pour l'occasion) et leurs « élèves », pour les démonstrations et expositions de sculpture, peinture, portraits, poterie, réfection de sièges.
- 10 personnes du Groupe d'Habitants pour la mise en place et la tenue des stands repas-barbecue, boissons et goûter.
- 11 personnes bénévoles sur les stands maquillage, contes, animation parents-enfants.
- Des membres du CA intervenant à l'accueil des visites du chantier de la Place Abbé Larue et à la tenue des tours de poneys.



B- Une organisation interne performante

1. Des interactions fortes entre les secteurs du Centre Social

De la qualité de l'accueil à celui des services proposés, l'équipe du Centre Social travaille de manière transversale. C'est une volonté affichée des salariés, facilitée par le réaménagement des locaux et permettant aux trois responsables de secteur de partager le même lieu. Les échanges et la communication sont plus aisés, une réunion interne commune à tous les secteurs se tient tous les 15 jours.

Les interactions sont également effectives dans les activités : évènements et sorties sont toujours pensés comme une occasion collective de mêler les âges et les adhérents. Exemples : plusieurs fois dans l'année, des sorties centre de loisirs/crèche sont organisées (sortie en péniche, à la ferme, au lac de Meyzieu). Une sortie adultes par an est réalisée avec un autre secteur (crèche et centre de loisirs tour à tour). La manifestation lyonnaise des Droits de l'Enfant inclut centre de loisirs et accompagnement scolaire, l'animatrice accompagnement scolaire organise une activité modelage à la crèche.

L'essentiel au Centre Social est de pouvoir orienter au mieux les habitants et répondre à leurs demandes. C'est ainsi, par exemple, que l'écrivain public peut proposer aux personnes rencontrées de participer à une activité du secteur adultes : jeu conso, ateliers langue française ou du bénévolat pour l'accompagnement scolaire, par exemple.

2. Une dynamique de créations d'actions menées par des professionnels

« On a pris des risques avec une volonté d'aller de l'avant », tel est le résumé des salariés sur les deux dernières années. Les actions nouvelles ont été nombreuses : la permanence écrivain public, les fêtes de quartier, le vide-grenier, l'animation hebdomadaire (le mardi de 12h à 14h) du foyer du collègue Jean Moulin.

Pour garantir la qualité des services rendus, le Centre Social a fait le choix de recruter des personnes compétentes. Ainsi, l'écrivain public bénévole a été salarié après 6 mois d'expérimentation. De même, la responsable accompagnement scolaire a été délogée de sa fonction d'animation du centre de loisirs pour expérimenter le projet ados et l'accompagnement scolaire des 6^{ème}, remplacée pendant ce temps sur le terrain par la responsable du secteur enfants.

C- Un Centre Social force de propositions pour des actions innovantes

« Des actions ont été réorientées, d'autres ont vu le jour. Il n'y a pas de ronronnement. Il y a une volonté d'expérimentation » reprennent les salariés. Ce point de vue est partagé par les adhérents du Centre Social interrogés lors de l'Assemblée Générale du 22 avril 2014.

En effet, 100% des adhérents interrogés soulignent cette volonté d'expérimentation. Ils indiquent : « Depuis 10 ans, beaucoup de choses se sont améliorées. Il y a eu beaucoup de changement surtout au niveau du secteur de la petite enfance. » ou encore « On a l'impression que le Centre Social s'ouvre de plus en plus sur l'extérieur. De plus en plus de sorties et d'activités sont proposées ».



1. À travers des évènements

Le Centre Social est force de proposition pour l'animation de la vie du quartier. Il a ainsi créé, en partenariat, un vide-greniers qui a eu lieu en septembre 2012 et septembre 2013, devenu désormais un évènement attendu des habitants du quartier. Il a permis de donner une résonance au rôle d'animateur du Centre Social.

Le Centre Social est également l'instigateur et le créateur d'une fête de quartier en 2012, comme terme de la traditionnelle semaine festive proposant les expositions des adhérents et l'ouverture des ateliers, puis d'une fête quartier avec la MJC en 2013 et d'une fête de quartier en 2014.

Animateur de la vie sociale locale, le Centre l'est également par sa contribution et son animation locale de projets de la ville de Lyon : Carnaval, Droit de l'Enfant, Enfance et Nature, Fête des Lumières, participation à la Biennale de la Danse (confection de costumes, chorégraphie).

Les adhérents du Centre Social, à 82%, reconnaissent cette qualité. Ils indiquent que le Centre Social anime la vie du quartier par la diversité de ses actions et par sa capacité à rassembler des habitants d'origines sociales diverses.

2. Par des actions innovantes en réponse aux besoins du quartier et des politiques de la ville de Lyon et de la CAF

Depuis 2011, la principale question qui guide l'action est « le Centre Social est-il en capacité de sortir de ses murs ? ».

Les nouveaux services rappelés précédemment tendent à répondre positivement. Tout comme la réponse du Centre Social à l'appel à projet lancé par la CAF sur le secteur ados début 2014 qui a été validée et soutenue financièrement par la CAF.

Il s'agit de proposer une animation dédiée aux 11-15 ans, population voisine du centre, étant donnée la proximité du collège Jean Moulin. Cette animation passe par plusieurs actions :

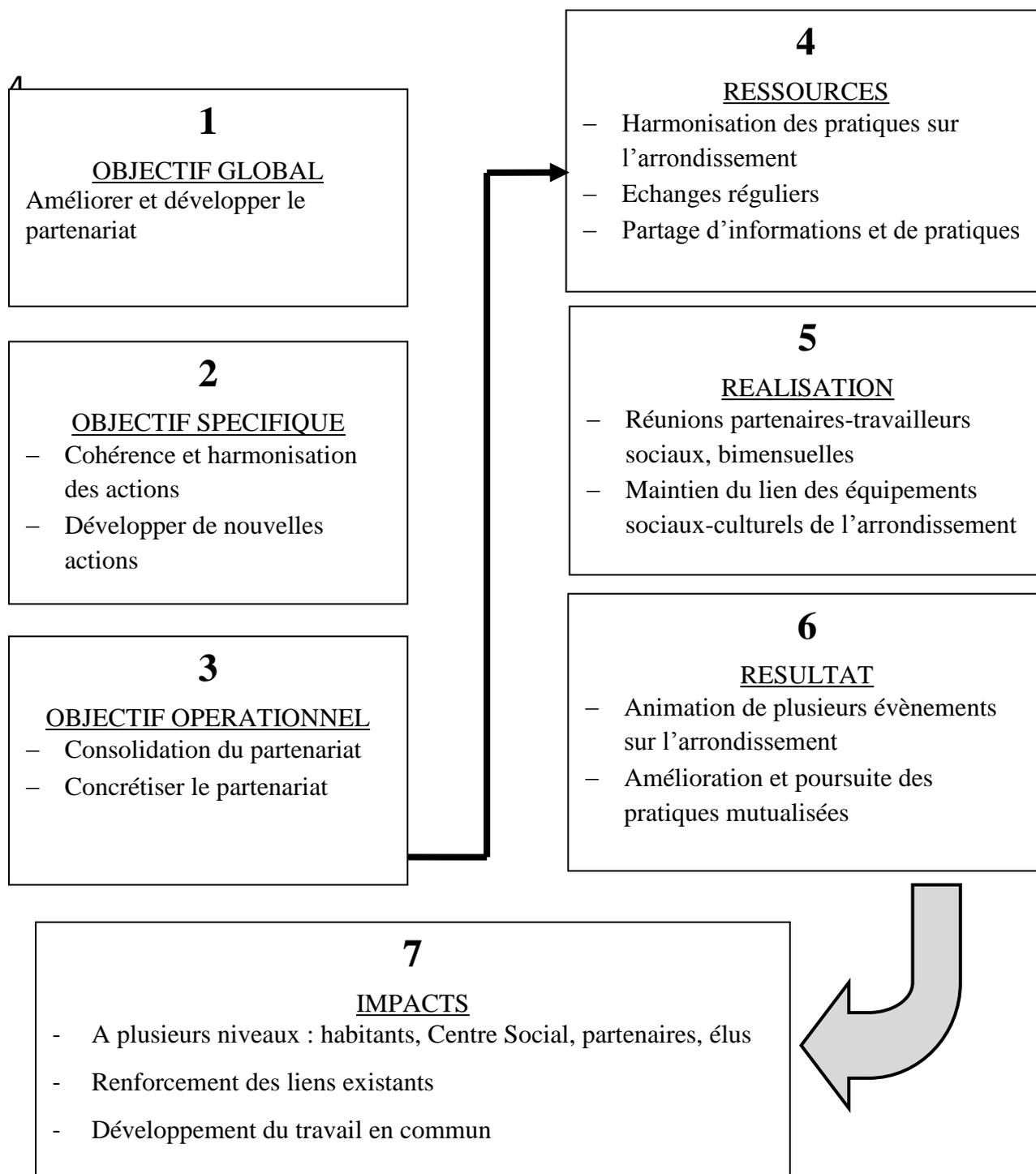
- Animation du foyer du collège le mardi entre 12h et 14h sur le thème des jeux du monde, depuis novembre 2013
- Mise en place à la rentrée 2014 d'un lieu "interstice" pour les 6^{ème} et 5^{ème} : un lieu de vie collectif en dehors du collège
- La mise en place d'une passerelle accompagnement scolaire pour les 6^{ème} depuis la rentrée 2013
- La création de stages d'activités destinés aux 11-15 ans pendant les vacances scolaires



3. Les actions du Centre Social évoluent, guidées par une écoute attentive des besoins des usagers

OBJECTIF 3

MAINTENIR ET DEVELOPPER LE TRAVAIL PARTENARIAL ENTRETENIR ET RENFORCER LE TRAVAIL AVEC LES PARTENAIRES



A- Un accueil personnalisé

1. Une écoute attentive des besoins

Le travail collaboratif de l'équipe du Centre Social sur l'accueil a permis de conforter et améliorer les manières de réaliser l'accueil de toute personne arrivant au Centre Social. En voici trois illustrations.

À la crèche Justin Justine, l'accueil est personnalisé dès l'inscription : la responsable de la crèche reçoit la famille pour remplir avec elle une feuille d'adaptation afin d'échanger sur les besoins de chaque enfant accueilli.

Par la suite, tous les jours, l'accueil des enfants se fait individuellement par un membre de l'équipe : Une personne est affectée à un groupe d'âge afin qu'elle soit référente pour les parents. Cet accueil individualisé permet de savoir si la nuit ou le week-end se sont bien passés.

Côté accompagnement social, la conseillère ESF accueille chaque inscrit à un atelier social lors d'un entretien individuel, afin de créer un climat de confiance. L'objectif est de clarifier les attentes de chacun mais également d'être en capacité de proposer d'éventuelles activités pour répondre aux besoins exprimés par les personnes.

L'écrivain public quant à lui, reçoit toujours individuellement les personnes lors de ses permanences avec ou sans rendez-vous. Il prend en compte la problématique personnelle des demandeurs et affine les demandes au cours de rendez-vous successifs, si besoin (un rendez-vous peut durer de 20 minutes à 1 heure).

2. Un accueil qui permet une transversalité

En fonction des besoins, l'orientation en interne dans différents services (autres secteurs) proposés par le Centre Social, est possible. Les responsables de chaque secteur sont en mesure de transmettre ou d'orienter sur une dynamique collective ou un accueil plus individualisé.

Cet accueil permet d'avoir une approche globale de la famille et de ses problématiques.

B- Une adaptation de l'offre aux nouveaux besoins

1. Les permanences de l'écrivain public renforcées

Suite à une hausse constante de personnes se rendant à la permanence du mardi matin (sans rendez-vous) et à la complexité de certains dossiers, une 2^{ème} permanence (le jeudi après-midi sur rendez-vous) a été créée en septembre 2013, en complément de la première.

2. Centre de loisirs : augmentation du nombre de jours d'ouverture

Le centre de loisirs le mercredi et les vacances scolaires fait face à une recrudescence des demandes alors que sa capacité est de 38 enfants. Suite à sondage auprès des parents, le Centre Social a augmenté le nombre de jours d'ouverture et a embauché un 5^{ème} animateur l'été, depuis 2012.



Statistique Centre de loisirs			
	2011	2012	2013
Taux de remplissage	84%	89%	92%
Nombre d'enfants accueillis		173	177
Fréquentation moyenne/jour	32	34	35

3. Des ateliers de langue française à la demande

Avant septembre 2013, l'atelier langue française ne proposait que des ateliers en groupe sur l'année. Ayant remarqué une certaine désaffection de ce service ainsi qu'un taux d'absentéisme important, il devenait nécessaire de penser autrement ces ateliers. Désormais, la conseillère ESF reçoit chaque personne intéressée et crée des ateliers adaptés de 2 ou 3 personnes avec un bénévole, dont la durée est fixée par les participants.

Ces ateliers ont été la première illustration d'une nouvelle manière de fonctionner. Auparavant on cherchait des animateurs bénévoles pour mettre en œuvre des idées pensées par le Centre Social ; à présent, en adaptation constante, nous cherchons à répondre au mieux aux demandes entendues.

4. Une évolution qualitative de l'accueil petite enfance

La « crèche Justin Justine » connaît depuis trois ans un des taux d'occupation les plus élevés de l'arrondissement.

Depuis 2013, l'équipe de professionnelles de la garderie a été renforcée, ce qui a permis d'augmenter les sorties pédagogiques et la mise en place d'un fonctionnement en transversalité, d'une passerelle Halte-garderie/secteur enfance : des sorties inter-secteurs et activités communes (Ex : ludothèque, marché bio, marché de Noël, sortie en bateau sur la Saône, sortie luge, sortie lac, visite des écoles maternelles, carnaval, halloween...).

Statistique Crèche Justin Justine			
	2011	2012	2013
Taux d'occupation	77,38 %	75,41 %	75,93 %
Nombre d'enfants accueillis	54	56	52
Nombre d'heures d'accueil	31 199	29 997	30 342

C- Des partenariats étoffés qui confirment les actions menées

1. Lien avec les écoles

Pour l'adaptation des plus petits

La passerelle crèche/école maternelle existe avec les écoles Mathilde Siraud et la Sarra. Les enfants qui vont être scolarisés en maternelle l'année suivante passent plusieurs demi-journées lors du 3^{ème} trimestre à l'école avec un membre de l'équipe Justin Justine. D'autre part, les enfants de la crèche sont invités aux fêtes de l'école (carnaval, fête du printemps).

Pour l'accompagnement scolaire

Un lien existe avec les écoles élémentaires Albert Camus, Ferdinand Buisson et St Irénée, permettant à l'animatrice de l'accompagnement scolaire de transmettre des informations aux enseignants des enfants présents aux ateliers et que ceux-ci se déroulent ainsi au mieux.

Différentes rencontres inter-partenariales ont lieu dans l'année : parents-enseignants-partenaires du Collectif d'accompagnement scolaire du 5^{ème} arrondissement, pour assurer un accompagnement de l'enfant dans sa scolarité.

Statistique Accompagnement scolaire		
	2012	2013
Taux de remplissage	85%	85%
Nombre d'enfants accueillis	11	14
Fréquentation moyenne/jour	6	7
Nombre de jour d'ouverture	90	90

Pour les ateliers périscolaires

Depuis plusieurs années le Centre Social continue d'animer un atelier périscolaire à l'école maternelle Mathilde Siraud, ce qui favorise le lien avec l'équipe éducative de cet établissement.

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires

Afin de préparer au mieux la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, le Centre Social a pris l'initiative de réunir les directeurs d'écoles du quartier, les fédérations de parents d'élèves pour proposer une manière de fonctionner. Le groupe s'est réuni 3 fois en mai-juin 2013 puis s'est arrêté en attente des directives municipales. Le travail en amont et la concertation des partenaires a permis de faciliter la mise en place pour la rentrée 2014.

2. Lien entre travailleurs sociaux

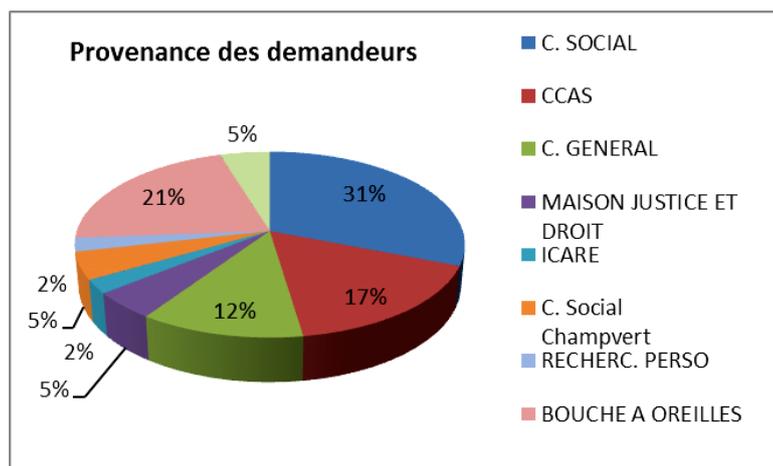
Les réunions partenaires

La conseillère ESF du Centre Social a fédéré autour de l'action du Centre Social les acteurs avec lesquels elle travaille : Centres Sociaux, Centre Communal de l'Action Sociale, Conseil Général (4 colonnes, Unité Territoriale = centrale MDR) et leurs assistants sociaux de secteur ; 2 foyers d'hébergement CAP AJD, femmes seules, Maison des Amies du Monde d'Habitat et Humanisme ; des structures d'insertion par le travail comme Mirly Solidarités, Icare ; les assistantes sociales scolaires et la Maison de Justice et du Droit.

Ces partenaires se réunissent tous les 2 mois pour évoquer entre professionnels les problématiques communes.

Le service écrivain public s'est mis en relation avec ce réseau de partenaires, d'où la capacité de l'écrivain public à réorienter au mieux les demandeurs si nécessaire. On note en effet que l'écrivain public se trouve au centre d'un réseau partenarial dense. Il reçoit les demandeurs envoyés par divers partenaires : CCAS, Conseil Général, Maison de la justice et du droit, Centre Social Champvert... et après traitement de la demande, réoriente éventuellement les demandeurs vers les partenaires ad hoc.





Lien avec les équipements sociaux du 5^{ème} arrondissement

Depuis plusieurs années une volonté de travail en commun a amené à mutualiser les savoir-faire de chacun pour aboutir à une entente partenariale, construite entre les différents équipements du 5^{ème} - Centre Sociaux, MJC, Maison de l'Enfance - autour d'activités événementielles sur l'arrondissement (Droit de l'Enfant, Carnaval, Fête des Lumières, Enfance et Nature...).

3. Les évènements de quartier pour enrichir les partenariats

À la faveur de la fête de quartier et du vide-grenier impulsés depuis 2012 par le Centre Social, le partenariat existant s'est étoffé et renforcé avec de nouveaux partenaires : le Conseil de quartier, l'Association des Commerçants, les Nuits de Fourvière, les Dragons de St Georges et de nombreux habitants.

CONCLUSION DE L'ÉVALUATION DU PROJET SOCIAL 2011-2015

Entre 2010 et 2014, le Centre Social a changé de visage. S'appuyant sur un historique de la structure associative du quartier de St Just, vieille de plus de 60 ans, lieu d'animations et de ressources aux habitants, notamment les plus démunis, il a su mettre en place plusieurs actions d'ouverture et a modifié son positionnement et son interaction avec les habitants du quartier :

- Ouverture sur la rue et réaménagement des bureaux afin de garantir un accueil de qualité et de renforcer la cohésion d'équipe.
- Création du service de l'écrivain public qui rencontre un vif succès.
- Développement des événements pour animer le quartier, provoquer la rencontre et renforcer la mixité sociale : Vide grenier, Fête de quartier, Carnaval, repas du Groupe d'Habitants...
- Élargissement des partenariats, notamment avec les écoles et collèges du quartier (ateliers périscolaires, foyer ados...).
- Travail avec les habitants du quartier afin d'accompagner leurs initiatives et renforcer le « vivre ensemble » (Groupe d'Habitants).

Cette dynamique profite aussi naturellement aux activités « historiques » et piliers du Centre Social puisque les ateliers adultes, le crèche Justin Justine ou l'accueil en centre de loisirs ont vu leur fréquentation se maintenir ou s'accroître.

Par ailleurs, il est important de souligner que la multiplication de nouvelles initiatives ou la rénovation du Centre ont pu se réaliser grâce à l'octroi de subventions d'investissements de la part de nos financeurs institutionnels (CAF, Ville de Lyon) et d'aides des propriétaires des locaux (FNDSA et Immobilière de Trion) sans oublier un don de la Fondation Caisse d'Épargne (2013). En perdurant dans la tarification au quotient familial des activités et des services, le Centre Social reste fidèle à sa politique de garantir l'accès aux foyers les plus fragiles.

Rappelons : les 3 axes stratégiques définis comme suit dans le projet 2011-2015:

- Favoriser l'insertion sociale de tous les publics.
- Développer la citoyenneté en favorisant la participation des habitants, des usagers, à la vie du centre social et du quartier.
- Maintenir et développer le travail partenarial engagé dans l'arrondissement.

Ces objectifs ont été largement mis en œuvre au cours de ces années, nous pouvons noter simplement quelques actions qui n'ont pu se mettre en place complètement :

- L'accueil des personnes handicapées dans toutes les activités n'est pas possible à cause des locaux trop anciens (escaliers, seuils non adaptés, étroitesse de certaines portes).
- Le travail avec les 3 structures EAJE du quartier, la PMI et la ville, n'est pas complet.
- Dans l'action sur la parentalité, largement travaillée en transversal, seuls les débats avec des intervenants extérieurs sur les questionnements des familles ont eu des difficultés de mise en place.



- La commission « Environnement et sensibiliser les habitants à la protection de l'environnement » n'a pu se mettre en place totalement et de façon intergénérationnelle (AMAP par exemple) malgré la poursuite dans le 5^e à l'action Enfance et Nature.
- Vie associative : pas d'aboutissement en ce qui concerne la charte du bénévole.
- La veille souhaitée sur les réalités sociales des habitants, notamment sur l'accueil des personnes âgées, n'a pas pu se réaliser : pas d'accueil adapté pour eux, pas de prise en compte de leur demande d'accès aux nouvelles technologies.

Notons que le lien avec les écoles du quartier a découlé du fait des répercussions de la loi sur les rythmes scolaires et que l'équipe assure ces bouleversements avec efficacité.

Et pour terminer, l'ambition de créer une commission « évaluation » en tant que telle, siégeant tout au long de ces 4 années et régulièrement, a été difficile, bien qu'en souterrain elle vivait puisque nous venons de terminer ce travail d'évaluation à l'été 2014.

En conclusion : Au cours de ce projet social, le Centre Social Saint Just a affirmé sa volonté d'ouverture sur le quartier et son souhait d'être un outil au service de tous les habitants, quel que soit leur âge ou leur condition de revenus.

Le projet social 2015-2019 tirera les conséquences de ce bilan très positif pour développer de nouveaux projets et renforcer son ancrage et son ouverture vers les habitants de St Just.



AXE ÉCOLES-COLLÈGE-QUARTIER

Création depuis 2013 d'un axe entre l'École – Collège et le Quartier de saint Just

Le centre social anime depuis plus de vingt ans des ateliers «d'aide aux devoirs» pour des primaires. Il s'agissait modestement de leur proposer, après les cours, un lieu « neutre » favorable à leur travail personnel (faire les devoirs, étudier les leçons...), Les séances ont lieu en dehors de l'école (en dehors du cadre scolaire traditionnel) au sein du centre social, dans un lieu « neutre » qui peut être aussi considéré comme un lieu de médiation avec les familles.

Cette démarche s'inscrit dans une logique de « continuité éducative » au sein de laquelle l'école et les familles contribuent, chacun à leur place et en complémentarité.

Par ailleurs depuis 2013, l'intervention du secteur adolescents au sein du collège Jean Moulin sur un atelier d'aide aux devoirs passerelle CM2 et 6^{ème} et l'ouverture d'un atelier éducatif (cirque, théâtre, bricolage et yoga...) au sein du foyer du collège tous les mardis de 12h à 14h contribuent à valoriser, par effet induit à la réussite scolaire auprès d'un public qui n'y est pas toujours sensible et contribue à valoriser le travail personnel, la réussite et les talents des élèves, certainement une des clés de la réussite scolaire.

La mise en place depuis septembre 2014 des nouveaux rythmes scolaires et l'ouverture de 2 lieux d'accueil parents au sein des écoles maternelles et primaire du quartier nous a permis de consolider le travail en réseau en développant et en favorisant le partage d'informations entre partenaires de l'école et du quartier.

Plusieurs objectifs à atteindre :

- Donner de l'autonomie aux acteurs de terrain dans la mise en œuvre d'ateliers éducatifs sur le territoire.
- Conforter la place des parents dans ce partenariat et dans leurs relations avec les structures éducatives du territoire.
- Induire des relations de confiance entre le centre social et la communauté éducative.
- Prioriser l'enrichissement culturel des jeunes pour éviter des échecs précoces au collège.

Les acteurs, salariés et bénévoles sont avant tout engagés dans une action citoyenne en essayant chacun à leur niveau et dans leur champ de compétence, de redonner les mêmes chances et les mêmes conditions de réussite à tous.

En conclusion, le nouveau partenariat avec la continuité éducative sur le territoire induit nécessairement une évolution des pratiques professionnelles. Cette évolution doit être prise en compte de façon institutionnelle comme nouvelle caractéristique des métiers impliqués.



SYNTHÈSE DE LA RENCONTRE ENTRE ACTEURS DU CENTRE SOCIAL - LE 16 DÉCEMBRE 2014

SYNTHÈSE DES DISCUSSIONS AUTOUR DES AXES DU PROJET SOCIAL

Axe 1 : FAVORISER L'INSERTION SOCIALE DE TOUS LES PUBLICS

Animateurs : Laurence et Djamel

Groupe de discussion : Florent, Jeanne, Isabelle 2, Martine, Léa, Maryse

RAPPEL Réalisations : ouverture d'un nouvel accueil côté rue, plus visible, amplitude augmentée des horaires d'accueil, création du poste de l'écrivain public, conseil des voisins, dynamique du groupe habitants.

RAPPEL Impression des partenaires : le Centre a pignon sur rue, il est le relai entre le haut et le bas, son activité est reconnue par tous, il s'adresse à l'ensemble du quartier sur le plan culturel et social.

PRISE DE NOTES PENDANT LA DISCUSSION

- Le nouvel accueil a favorisé l'insertion sociale. Avant, le Centre était fermé le vendredi après-midi, les volets étaient fermés : les gens avaient du mal à entrer.
- Le terme « centre social » pose question. Le mot « social » a une connotation « à problème ». D'où l'intérêt du terme plus approprié à l'activité réelle du centre, à destination de tous : « centre socio-culturel ».
- Modifier le nom de l'équipement permettrait la mise en valeur de l'existant : la culture. Cela peut favoriser l'insertion sociale de tous les publics et favoriser l'accès.
- Pour les jeunes, un centre social « ce n'est pas pour eux », c'est « pour les pauvres », c'est « pour les émigrés »... C'est le constat que pour ces jeunes, il n'y a pas eu d'évolution dans la compréhension de ce qu'est un centre social. Rajouter le mot « culturel » attirerait plus les jeunes.
- Le côté culturel se retrouve dans les repas du groupe d'habitants, avec une ouverture sur les cuisines du monde.
- La différence entre une MJC et un Centre Social : La MJC a une offre de services avec une approche culturelle. Le centre social a une approche sociale, en impliquant les habitants et proposant un tarif adapté, en fonction du quotient familial.
- Au Centre social avec le groupe des ados de Margot : l'accès est gratuit, les jeunes sont impliqués dans les séances.
- À la MJC : les activités sont payantes, il s'agit juste d'un service.
- Question de l'accueil des personnes âgées : Certaines personnes concernées aimeraient un apprentissage de l'informatique, l'organisation de randonnées, atelier tricot, fêter la galette des rois. Il pourrait aussi être intéressant de passer des partenariats pour avoir des places dans les musées, cinémas, etc... pour les seniors.
- Nouvelles propositions :

- Instaurer le mot « culturel » dans le nom de l'équipement
- Compléter la signalétique actuelle du centre : photos, pictogrammes...
- Présentation : cadre caléidoscopique avec tout ce qu'on fait au centre social
- Multiplier les rencontres des individus entre eux
- La vie = dynamique, couleur, clinquant (pour les travaux de rénovation !)
- Permettre l'accueil des personnes âgées

Axe 2 : LE CENTRE SOCIAL EST UN LIEU FAVORISANT LA PARTICIPATION DES HABITANTS

Animateurs : Sophie et Cyril

Groupe de discussion : Michèle, Roger, Anne, Isabelle, Camille, Margot, Luce

RAPPEL Réalisations : un groupe d'habitants porteur des projets de repas mensuels sur l'année, des habitants investis dans les événements festifs sur le quartier, des habitants élus au conseil d'administration, des familles impliquées dans les actions du centre.

RAPPEL Impression des partenaires : le Centre est le symbole du vivre ensemble, un outil au service des habitants. Il est à l'écoute des aspirations et propositions des habitants.

PRISE DE NOTES PENDANT LA DISCUSSION

- Secteur adultes : Continuer à impulser la prise d'initiative des habitants. Des idées des habitants émergent des besoins qui peuvent déboucher sur des actions.
- Si les gens viennent, c'est leur maison, la « maison du quartier ». Encourager le désir d'être acteur et non simplement spectateur ou invité.
- Certains viennent au départ « consommer » en pratiquant une activité, en utilisant un service, puis un lien se crée et ils s'impliquent davantage.
- Une collaboration, un respect des lieux, lieux communs, des règles. Quand on participe, on respecte plus les règles. Notion de démocratie participative.
- Un lieu pour échanger et créer du lien. Les parents se retrouvent dehors et se connaissent mieux. Connaissance de plus de monde dans le quartier.
- Ce qui crée du lien :

Les parents sont invités à aller vers l'équipe de la crèche : un espace d'accueil est ouvert et incite fortement les parents à entrer.

Les petits déjeuners créent du lien.

Les sorties familiales du secteur adultes-familles.

Des sorties communes, inter-secteurs.

Pour le centre de loisirs : les rencontres avec les parents lors des spectacles créés sont un « premier contact », sinon les animateurs ne voient pas trop les parents.



Lien crèche-école : accueil d'enfants de l'école, à la crèche. Idée de développer des soirées à thème (sommeil, alimentation...) à la crèche. Un questionnaire a été proposé aux parents, qui sont intéressés, mais manquent de temps.

Le collectif de l'accompagnement scolaire regroupe plusieurs associations du 5^{ème}. Des temps d'information sont organisés (les jeux, la formation, la place des parents...).

- Questionnement sur le rôle des familles, la place des parents : complexe. L'objectif est d'être en lien avec eux.
- Travail en miroir avec les parents : les parents sont un peu plus présents pour les CP-CM1. Pour les CM2 et les collégiens, on ne voit pas les parents.

Axe 3 : MAINTENIR ET DEVELOPPER LE PARTENARIAT

Animateurs : Anne-Sophie et Régine

Groupe de discussion : Brigitte, Lucile, Claire, Annie, Mélanie, Fanny, Nicolas, Keira

RAPPEL Réalisations : Lien avec les écoles, ouverture d'actions au sein du collège, un nouvel axe « collège, écoles et quartier », un collectif de travailleurs sociaux, collaboration avec les commerçants du quartier.

RAPPEL Impression des partenaires : Le Centre Social favorise, prospecte et entretient les partenariats multiples, il a une volonté de faire les choses ensemble, il stimule le quartier, met en lien et active les réseaux.

PRISE DE NOTES PENDANT LA DISCUSSION

- Lien avec les écoles, le collège, le collectif de travailleurs sociaux, les associations du quartier.
- Efficacité de la collaboration avec les commerçants du quartier. Avant, rien ne fédérait cette association des commerçants. Ils sont des relais de l'information, du lien dans le quartier. Il faut qu'ils jouent le jeu. Le vide-greniers, la fête de quartier peuvent permettre de les solliciter davantage.
- Partenariats internes qui se font de plus en plus. Les sorties familiales en commun avec la crèche.
- Important de se connaître déjà mieux les uns les autres, pour pouvoir parler autour de nous des autres secteurs.
- Beaucoup se croisent, mais n'échangent pas vraiment (à la crèche). Les nouveaux parents sont plus timides et en retrait.
- Il y a des cycles « de parents », « de familles » qui se renouvellent, dans chaque secteur.
- Partenariat avec le collège depuis septembre 2013. Qui correspond à une demande du collège, pour de l'animation. Pour les stages ludo-éducatifs proposés au centre social, les jeunes sont orientés par les CPE, les conseillers d'orientation. L'atelier du mardi midi proposé au collège a une bonne fréquentation. Le principe est que le centre social va au



collège. L'animation est gratuite. L'accueil des jeunes 11-15 ans le vendredi après-midi (au 37) a aussi un bon groupe.

- Accueil des seniors : Les faire venir ? Aller vers eux ? Il y a ceux qui sont mobiles et ceux qui ne peuvent plus se déplacer. Où sont-ils maintenant ? (depuis la fermeture de la maison de retraite). Faut-il sortir du centre, comme les ateliers proposés au collège ? Pour quelle(s) activité(s) viendraient-ils ? Il faut donner l'info qu'ils ont aussi leur place au centre social. Ces personnes ont des choses à apporter, montrer leur savoir-faire. Il faut qu'elles se mélangent. Il y a sans doute des besoins à mieux apprécier.
- Mise en réseau : regard neuf sur le choix des structures qui peuvent être partenaires. Le centre social a un réseau de partenaires et y oriente du public.
- Développer le partenariat avec le Foyer des Amies du Monde (avec la crèche). Échange sur des questions que ces mamans ont au sujet de leurs enfants.

AXE 4 PROJET FAMILLES :

RENFORCER LES LIENS PARENTAUX, FAMILIAUX ET INTERGENERATIONNELS

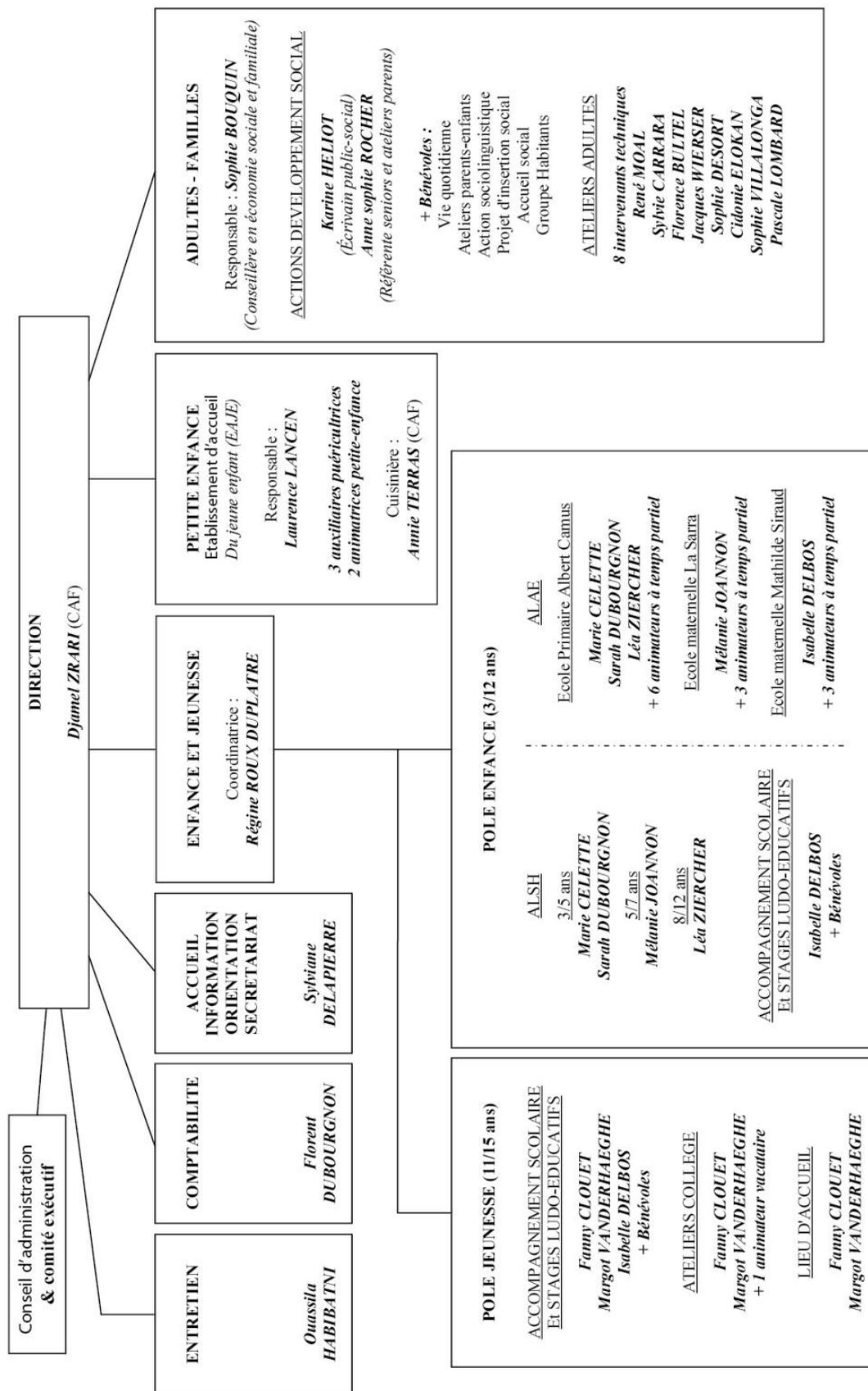
PRISE DE NOTES PENDANT LA DISCUSSION GENERALE (TOUS LES GROUPES + ANIMATEURS)

3 problématiques : petite enfance / accompagnement scolaire / valorisation des parents

- Quelle est la place des parents dans ces secteurs ?
- Intérêt d'aller plus loin dans cette recherche ?
- À l'origine, le centre social a été créé en 1952 par des familles.
- Crèche :
- Comment améliorer l'accueil des parents ? Comment peuvent-ils participer ? Travaux, agencements, soirées à thème (soutien à la parentalité).
- Objectif : faire entrer le parent, qu'il s'investisse, qu'il participe.
- Un questionnaire a été distribué aux parents : partir des propositions des parents, pour mettre des choses en place.
- La commission crèche est-elle à reprendre ? (lien CA / crèche / parents).
- Accompagnement scolaire :
- Pas vraiment de contact avec les parents des 11-15 ans (travail sur l'autonomie du jeune). Les jeunes viennent seuls et repartent seuls.
- Secteur adultes-familles :
- Réflexion sur une action : comment valoriser les parents, par leur présence, participation, auprès de leurs enfants (pour leur mise en valeur vis-à-vis de leurs enfants). Ex : initiatives des repas d'habitants. Travail sur la valorisation de ces parents.



ORGANIGRAMME CENTRE SOCIAL DE ST JUST – 1^{er} avril 2015



LETTRÉ JUST UN LIEN



AGENDA DU CENTRE SOCIAL DATES A RETENIR

→ **Mardi 28 avril à 18 h**
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Un moment fort de l'association : les professionnels aux côtés des bénévoles engagés vous feront faire un tour d'horizon grâce au « bilan de l'année 2014 » et vous éclaireront sur le

travail mis en œuvre autour du « Projet social et familles » 2015-2019, en vue du renouvellement d'agrément CAF. Selon vos disponibilités, venez re-joindre le conseil

d'administration ou accompagner le centre social en proposant un temps de bénévolat choisi. Nous faisons appel à toutes les forces et savoir-faire.

→ **le mercredi 13 mai**
Fête du printemps et le fleurissement du centre social
Le printemps arrive et nous fleurissons le centre social

→ **mercredi 13 mai de 11 h à 18 h** en musique
Visite de la ferme « green Shepp » Au centre social
Venez visiter la ferme (bascour, mouton ...) de 10 h à 18 h

→ **Du mardi 26 mai au samedi 30 mai**
Semaine d'animation
expositions des dessins, peintures, sculptures, réfection de sièges, créations couture, des adhérents du centre. Vernissage « en musique sur la rue » le mardi 26 mai à partir de 18 h

→ **Le samedi 30 mai**
Fête de quartier
« square Jean Choux, place Abbé Larue » grande fête du quartier de Saint Just. « Fanfare, poneys, repas de quartier, jeux, concert,

→ **Le mardi 11 mai**
NOUVEAUTÉS : ATELIERS PARENTS
« Parler pour que les enfants écoutent, Ecouter pour que les enfants paient »

→ **LES 11/15 ANS**
Le Groupe de Châtaignes Artistiques se propose à la Maison de la Culture de Saint-Just, afin de proposer des ateliers artistiques et ludiques pour les enfants de 11 à 15 ans.

→ **REPAS HABITANTS**
Bénévoles au service Jean Choux le jeudi 28 avril de 18 h à 21 h. (Intégration des bouches d'habitants voisins)

→ **SORTIE FAMILIALE CULTURELLE :**
Permettre aux familles de vivre ensemble une découverte culturelle. Le samedi 4 avril : sortie de cirque spectacle de cirque à thème et ateliers de théâtre plus de 40 enfants et parents ont participé à cette sortie.

→ **ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE**
Les jeunes de l'accompagnement scolaire ont participé au nettoyage de la rue de la République. Ils ont également réalisé un projet de jardinage et de potager. Le mardi 13 mai.



- Dans l'accompagnement scolaire de la rue de la République de mardi 13 mai à 18 h.
- Pré-inscriptions des activités adultes le 13 mai 2015.
- Dans l'accompagnement scolaire de la rue de la République de mardi 13 mai à 18 h.
- Bénévoles de centre social et quartier le mardi 13 mai.
- Inscription aux activités adultes le 7 septembre 2015.
- Démarrage des activités adultes le 21 septembre 2015.



AFFICHE DES ÉVÈNEMENTS :

Semaine d'animation
Fête de quartier
Vide-greniers



LES ATELIERS D'ARTS PLASTIQUES VOUS INVITENT À
**UNE SEMAINE D'EXPOSITION
 ET DE DÉMONSTRATIONS**



SCULPTURE

PEINTURES
DESSINSTYLISME
COUTUREREFECTION
DE SIÈGES

**DU MARDI 26 MAI AU SAMEDI 30 MAI 2015
 AU 31 ET 37, RUE DES FARGES - 69005 LYON**

**VERNISSAGE MARDI 26 MAI 2015 (À PARTIR DE 18H)
 SUIVI D'UN BUFFET EN MUSIQUE (TRIO JAZZ) !**

**HORAIRES D'OUVERTURE DE L'EXPOSITION
 DU MERCREDI 27 AU SAMEDI 30 MAI
 DE 10H À 12 H ET DE 14H30 À 19H
 (SAMEDI 17H)**

Centre Social de St Just - 31, rue des Farges - 69005 LYON
 Tél : 04-78-25-35-78 - centre.soc.st.just@free.fr - cssaintjust.free.fr



**PROGRAMME
 AU VERSO**

**Fête
du Quartier
St Just**

SAMEDI 30 MAI 2015
DE 11H À 18H

**SQUARE JEAN CHOUX / PLACE ABBÉ LARUE
LYON 5**

CENTRE SOCIAL DE ST JUST - 31, RUE DES FARGES - 69005 LYON TÉL : 04-78-25-35-78 - centre.soc.st.just@free.fr - cssaintjust.free.fr

Conception Graphique : Françoise Demarée - 47 Rue de Lyon - 69301 LYON 08

*insolite
économique
chaleureux*

*Quatrième
édition*

VIDE GRENIER



DE ST JUST

SAMEDI 12 SEPTEMBRE 2015 • DE 9H À 18H

**PLACE VARILLON, RUE DE TRION
PLACE DE TRION - 69005 LYON | 140 EXPOSANTS**

<p>INSCRIPTIONS À PARTIR DU 1^{ER} JUIN 2015</p>	<p><i>Dossier d'inscription sur :</i> csssaintjust.free.fr</p> <p><i>Renseignements</i> 04 78 25 35 78 • stjust2015@laposte.net</p>	<p><i>Dépôt des dossiers</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • CENTRE SOCIAL DE SAINT JUST 21 RUE DES FARGES • CAFÉ « LE TEMPS D'UNE PAUSE » 33 RUE DE TRION • CAFÉ « LA TERRASSE » PLACE DE TRION 	<p>ORGANISATEURS</p>   
---	---	--	---

PRIX AU MÈTRE LINÉAIRE : 5€ (MINIMUM 2M, MAXIMUM 6M) • ENTRÉE VISITEURS GRATUITE • ARRIVÉE DES EXPOSANTS ENTRE 6H ET 9H • EMPLACEMENT SANS VOITURE • CIRCULATION DES VÉHICULES INTERDITE ENTRE 9H DE 18H

PAS DE PROFESSIONNELS SEULS LES PARTICULIERS ET ASSOCIATIONS • APRÈS DÉDUCTION DES CHARGES, BÉNÉFICES DU VIDE-GRENIER REVERSÉS À UNE ASSOCIATION SOLIDAIRE DU QUARTIER.

